

"C'est une deuxième gifle à la Côte-du-Sud" (Dr Gauthier)

Pas d'eau lourde

LE PEUPLE



COURRIER

DE LA CÔTE ·
DU · SUD



73e année CAHIER A

Mercredi, 12 Décembre 1973

Série D, Vol. 1 No. 45 20 CENTS

M. Jacques-Yvan Morin dans Montmagny-L'Islet, ce soir



par Gilles OUELLET

Le chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée Nationale du Québec, M. Jacques-Yvan Morin sera de passage dans le comté de Montmagny-L'Islet aujourd'hui mercredi.

M. Morin rencontrera d'abord les membres du Cercle de Presse de la Côte-du-Sud, à 19 heures, à Place Le Germain. Le Maire de la Cité de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier assistera à ce souper-causerie.

Vers 20 heures 30, M. Morin participera à une assemblée générale du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet qui se tiendra à St-Jean Port-Joli.

M. Morin qui a été élu député de Sauvé le 29 octobre dernier en sera à sa première sortie officielle en qualité de chef de l'Opposition à l'Assemblée Nationale.

A. Bélanger Ltée emploiera 600 personnes à la fin de 74

par Gilles OUELLET

Grâce aux investissements qu'elle vient de consentir pour agrandir son usine de Montmagny, la compagnie A. Bélanger Ltée prévoit qu'elle emploiera à la fin de l'année prochaine, de quelque 600 à 650 personnes; elle fournit présentement du travail à près de 500 personnes.

Le directeur-général de la compagnie centenaire, M. Eugène Weemass a expliqué lundi midi devant les membres de l'animation économique, au CEntre Civique, que

ces nouveaux emplois seront créés parce que la compagnie a décidé de fabriquer des laveuses, des sècheuses et des lave-vaisselles.

La compagnie, qui investit pour ce faire une somme de \$1,500,000. environ, a agrandi son usine de quelque 92,000 pieds carrés; la construction devrait être terminée lors des prochaines vacances annuelles des travailleurs en juillet.

En 1960, la compagnie faisait 10,000 cuisinières alors qu'en 1973 elle en aura fabriqué 130,000 et prévoit que dans deux ans

elle en fera 250,000.

M. Weemass a aussi dit qu'il y a dix ans la compagnie vendait surtout ses produits au Québec; aujourd'hui, la compagnie vend partout au Canada et elle a entrepris des pourparlers pour en vendre dans d'autres pays.

Les succès de la compagnie sont dus selon M. Weemass, au fait que les travailleurs ont réalisé que ce sont d'eux que dépendait l'existence de A. Bélanger Ltée, et deuxièmement à l'actuel président, M. Yvon Simard.

La rareté du bois n'affecte pas encore les industries

St-Roch des Aulnaies achètera le Manoir Deschesnes

Le CDCS engagera un animateur à plein temps

Les Canotiers l'emportent 7 à 6 sur le Pont-Rouge

St-Roch des Aulnaies achètera le Manoir Deschesnes

(J.P.L.) D'ici quelques mois, le Manoir Deschênes et son domaine, le pivot de Village du Bas-Canada, sera la propriété de la municipalité de St-Roch-des-Aulnaies.

C'est ce qu'a annoncé dans un communiqué le maire de St-Roch, M. Léo St-Pierre, qui a assuré les membres de la Corporation du Village du Bas-Canada, de l'appui total du conseil municipal:

"nous sommes pour vous et avec vous".

M. St-Pierre nous a précisé au cours d'une conservation, que les démarches avec les autorités du Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche sont amorcées. Des discussions auront lieu aussi avec le Ministère des Affaires Culturelles, car le Manoir est considéré comme monument historique.

Dans le communiqué émis la semaine dernière, M. St-Pierre fait remarquer qu'au départ le projet de Village historique n'est pas "une affaire de plusieurs millions de dollars comme on le laisse entendre dans plusieurs milieux."

En effet, rappelons que la Corporation a décidé de réaliser son projet de Village historique par étapes, la première étant la

restauration du Manoir Deschênes et du moulin.

En félicitant les organisateurs de la récente campagne de recrutement, M. St-Pierre écrit: "Sincères remerciements à toute la population des environs qui a compris l'importance de ce projet. Le développement de ce domaine doit atteindre une promotion touristique sur toute la Côte-du-Sud."

Lettre du Maire de St-Roch des Aulnaies

St-Roch des Aulnaies, 3 déc. 1973.

LE PEUPLE,
Courrier de la Côte-du-Sud,
Montmagny, Qué.

APPUI A TOUS LES MEMBRES QUI ONT DONNÉ LEUR CONFIANCE AU VILLAGE DU BAS-CANADA

Il est de notre devoir de féliciter et de remercier les directeurs et l'équipe formidable qui ont organisé la campagne de recrutement des membres de la CORPORATION DU VILLAGE DU BAS-CANADA. Ces personnes, au départ, convaincues du succès, ont fait un travail admirable. Dans un secteur limité des paroisses environnantes, un objectif de 117% a été atteint!

Sincères remerciements à toute la population des environs qui a compris l'importance de ce projet, le développement de ce domaine doit atteindre une promotion touristique sur toute la Côte-du-Sud.

La réalisation du Village du Bas-Canada n'est pas au départ une affaire de plusieurs millions de dollars comme on le laisse entendre dans plusieurs milieux... mais quelques centaines de mille dollars permettra à la population d'aménager un site magnifique en une attraction touristique intéressante.

Avec la grande ambition de chacun, d'ici quelques mois, le MANOIR DESCHENES et son domaine sera la propriété de la Municipalité de St-Roch des Aulnaies.

Chers membres du Village du Bas-Canada, soyez assurés de l'appui total du Conseil Municipal, nous sommes pour vous et avec vous!

Merci et félicitations!

Léo St-Pierre, Maire
St-Roch des Aulnaies.

Un administrateur du CEGEP appuie le président

(J.P.L.)— M. Antoine-Fournier, professeur au Cegep, souscrit aux représentations faites récemment auprès de cette institution, notamment au sujet du caractère public du conseil d'administration, du droit à un professeur d'être président de ce conseil et de l'absence de leadership aux services pédagogiques.

M. Fournier, qui est membre du conseil d'administration de la corporation du Cegep depuis trois ans, dont deux à l'exécutif, a exprimé cette opinion dans un article

paru dans la Triade.

Dans son article, M. Fournier estime que «le Cegep de La Pocatière est une maison «close» et a une «administration totalitaire».

Le professeur base son affirmation d'abord sur les réactions suscitées par l'élection de M. René J. Bernier au poste de président et ensuite sur le manque d'information sur certaines recherches en pédagogie faites par les services pédagogiques.

M. Fournier fait remarquer que l'élection de M. Bernier, un professeur, n'a pas été contestée ni par les

professeurs, ni par des parents, ni par des étudiants ou des représentants du milieu socio-économique. M. Fournier remarque aussi qu'on ne s'est pas «pressé» pour faire connaître la nouvelle.

M. Fournier écrit: «L'année qui s'est terminée en juin dernier, nous a appris par ses états financiers, qu'il s'est effectué de la recherche pédagogique à l'intérieur d'une technique et presque personne dans le Cegep n'y était au courant, même pas l'adjoint à la direction pédagogique».

Le problème de l'hébergement des personnes âgées à La Pocatière

(J.P.L.) Plusieurs personnes intéressées au au sort réservé aux personnes âgées de La Pocatière se sont réunies récemment pour discuter de ce problème.

Un questionnaire a été mis au point visant à connaître les besoins des personnes âgées et sera distribué grâce à la collaboration du Comité de la pastorale de la paroisse.

Ce questionnaire a été rendu nécessaire lorsqu'après un examen de la situation on a constaté que les quelques foyers d'hébergement de la région ne donnent pas satisfaction.

Dans un document qui accompagne le questionnaire, le groupe de citoyens estime que les foyers "sont soit trop éloignés, ce qui fait appréhender un dépaysement isolé ou encore leurs règlements imposent la séparation du couple. Enfin les longues listes d'attente laissent supposer qu'il y a beaucoup à faire."

Notons qu'à La Pocatière, le couvent sert de foyer pour une quarantaine de personnes de sexe féminin mais ne peut songer à en accueillir plus tant que la polyvalente

ne sera pas construite.

Le groupe de citoyens a examiné les possibilités offertes dans le cadre de la loi 65. Le groupe recommande que le C.A. du couvent examine les

possibilités de réaménager l'édifice. Le comité propose aussi que soit mis sur pied des services de soins infirmiers à domicile et un service de jour (accueil).

Pelletier commente le discours inaugural

(J.P.L.)— «Mon but est d'axer sur le développement industriel, comme je l'ai fait dans le passé... l'avenir de Kamouraska-Témiscouata dépend de la participation financière de la population».

C'est ce qu'a déclaré M. Jean-Marie Pelletier, député de Kamouraska-Témiscouata lorsqu'il intervenait le 29 novembre dernier à l'Assemblée Nationale au sujet du discours inaugural.

M. Pelletier a souligné «J'ai accepté de prendre le nouveau comité de Kamouraska-Témiscouata, car j'avais eu confiance à la population quant au développement industriel par sa participation financière en capital de risque».

Le député ajoutait: «J'ai

eu à négocier dans le passé, avec notre ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, afin que le groupe de 500 personnes, qui s'était réuni pour former une compagnie de gestion en capital de risque (T.P.K.) possède la confiance de notre gouvernement».

M. Pelletier estime: «Le comité de Kamouraska-Témiscouata possédant la matière première dans le secteur industriel, il est de mon ressort de relever le défi face aux demandes de la population, tout particulièrement à Cabano».

M. Pelletier croit que «la population de Kamouraska-Témiscouata ne désire pas de l'assistance sociale, l'assurance-chômage, mais plutôt du travail.

Chambre de Commerce de L'Islet Activités "discontinuéées temporairement.."

(J.P.L.)— La Chambre de Commerce du district de L'Islet a «discontinué temporairement» ses activités.

Une dizaine de membres de la Chambre qui avaient accepté de participer à l'assemblée générale le 6 décembre dernier, ont décidé de mettre un terme à leurs activités après avoir constaté le faible rôle que peut jouer un tel organisme dans la région de L'Islet présentement.

Aux yeux des participants, la principale cause de cette situation vient du

manque de membres actifs pour assurer une action concrète et efficace de la Chambre.

Même s'ils ont décidé de fermer les livres de la Chambre de Commerce, les participants à cette réunion ont examiné les principaux problèmes de la région de L'Islet.

Ces problèmes ont été identifiés comme étant le manque de collaboration entre les municipalités au niveau des organismes de loisirs, des réseaux d'égouts et de l'élimination des déchets.

Il est possible qu'un

groupe de citoyens se rencontrent pour examiner ces problèmes de plus près et tentent d'entreprendre une action dans le sens d'un plus grand dialogue entre les municipalités.

Notons qu'à cette réunion du 6 décembre, il y avait des conseillers municipaux des quatre conseils du district de L'Islet, soit de L'Islet-sur-Mer, de Ville L'Islet, de L'Islet paroisse et de St-Eugène.

A sa dissolution, la Chambre de Commerce comptait une trentaine de membres en règle.

La Jeune Chambre de St-Gabriel n'existe plus

(J.P.L.)— Les membres de l'exécutif de la Jeune Chambre de St-Gabriel ont décidé de mettre fin à leurs activités et de dissoudre leur mouvement.

La décision a été prise lors d'une réunion tenue le 28 novembre dernier. Une copie de la résolution a été envoyée au président national et au président régional.

L'exécutif, présidé par M. Jacques Dubé, a été amené à prendre une telle décision à la suite de l'étude des résultats d'un sondage mené récemment.

Sur 26 membres, seulement 17 ont répondu. De ce nombre, 4 manifestaient leur désir de renouveler leur carte de membre tandis que 13 ne

voulaient pas renouveler leur cotisation.

Interrogé sur la dissolution de cette Jeune Chambre, le président de la Régionale du mouvement, M. André Gagnon, a déclaré que cette fin était prévue.

M. Gagnon a expliqué que le bassin de population à St-Gabriel n'était pas suffisant pour assurer le recrutement.

"C'est la deuxième gifle à la Côte-du-Sud" (Dr Gauthier)

Pas d'eau lourde pour Montmagny

par Gilles OUELLET

«C'est la deuxième gifle à la Côte-du-Sud», a dit le maire de la Cité de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier en apprenant la semaine dernière que pour la seconde fois en huit ans, un autre site que Montmagny était choisi pour l'implantation d'une usine d'eau lourde. Visiblement très déçu par cette nouvelle annoncée vendredi aux Communes par le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Donald Mac Donald, le maire de Montmagny a déclaré qu'il acceptait la première raison qui militait en faveur de Gentilly, soit la

vapeur, mais non la seconde.

Cette seconde raison à laquelle s'en seraient d'ailleurs ajoutées d'autres du même calibre c'est qu'il y aurait dans la région de Montmagny «un léger risque de pénétration d'eau de mer dans le St-Laurent». Les autres raisons évoquées seraient les vents, et le fait que nous soyons situés sur une bande de la faille Logan, donc dans un milieu plus propice pour les secousses sismiques.

«Ce sont là des arguments puérils et infantiles», a lancé le maire Gauthier très choqué et profondément déçu par cette décision qui devait

être prise «dans une quinzaine de jours» avait dit la veille, le ministre MacDonald.

M. Gauthier a par ailleurs affirmé qu'il connaissait cette décision depuis quelque temps. «La décision a été prise avant les dernières élections provinciales; le projet a été piloté au Cabinet fédéral par un ministre précis à une date précise», a dit M. Gauthier qui déclare également que des industriels de Montmagny ne voulaient pas que l'usine

d'eau lourde viennent s'installer ici.

Le Dr Cajetan Gauthier qui a tenu de nombreuses conférences de presse sur la question, qui a prononcé des causeries, qui a travaillé à l'élaboration d'un volumineux rapport démontrant le besoin d'un investissement extérieur à la région pour en accroître la croissance économique, ne croit plus maintenant aux propos tenus sur la décentralisation industrielle. «Il y avait là un exemple parfait et cette décentralisation n'a pas été prati-

quée», a dit M. Gauthier.

D'ailleurs, la semaine dernière, lors d'une conférence de presse impromptue, le Dr Gauthier reconnaissait que «l'idée de la décentralisation industrielle n'a pas collé».

Lors de cette rencontre, M. Gauthier révélait que des études très sérieuses avaient été faites antérieurement auprès de compagnies importantes, notamment Michelin et MAN, une compagnie européenne de fabrication d'autobus, et que les dossiers étaient

très avancés allant même jusqu'à avoir trouvé des débouchés pour la production. La décentralisation industrielle pratiquée étant de favoriser les grands centres, selon M. Gauthier, la compagnie MAN ira vraisemblablement s'installer sous peu à Soma, à St-Bruno, en banlieue de Montréal.

Se remettant un peu de sa colère, le Dr Gauthier disait samedi avec une pointe d'ironie: «J'espère que Gentilly va nous remercier...»



LE CLOWN CHARLEMAGNE

«descendant du Sacré Charlemagne» se demande ceci:

«POURQUOI LES ECOLES SONT-ELLES DEVENUES SI COMPLIQUEES?»

L'école était si simple au temps de mon arrière, arrière, arrière grand-père, le roi Charlemagne.

QUIES-TU CHARLEMAGNE?

Je suis l'ami des petits, des moyens et des grands, qui s'intéressent à l'école.

QUE FAIS-TU DANS LA REGION?

Je suis à la recherche d'une école à l'écoute de l'enfant; comme c'est l'objectif que poursuit la Commission Scolaire de Montmagny, voilà pourquoi je suis dans la région.

MM. Lambert, Giasson et Gauthier travailleront de concert pour la vocation industrielle de Montmagny

par Gilles OUELLET

Le député de Bellechasse aux Communes, le député de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée Nationale, et le maire de la Cité de Montmagny, MM. Adrien Lambert, Julien Giasson et Cajetan Gauthier ont fermement l'intention de travailler de concert pour que la Ville de Montmagny conserve sa vocation industrielle et afin qu'elle ne soit pas seulement considérée comme ayant un seul avenir touristique.

Les représentants de Montmagny aux trois paliers de gouvernements ont affirmé samedi soir lors d'une rencontre à laquelle les trois participants qu'ils n'ont pas d'objection à ce que Montmagny ait une vocation touristique comme les autres endroits situés en bordure du fleuve St-Laurent, mais pas seulement que cela.

MM. Lambert, Giasson et Gauthier, tous trois piqués et déçus de la récente décision d'Ottawa de priver Montmagny pour la seconde fois en huit ans d'une aide extérieure vitale pour la survie économique de la région ont donc l'intention de travailler de concert afin que des industries de calibre viennent s'installer à Montmagny. C'est d'ailleurs selon M. Julien Giasson, le seul moyen pour assurer notre développement.

Aucun des trois hommes politiques ne considère comme suffisante l'industrie touristique afin de relever le niveau de croissance économique de la Côte-du-Sud dont un rapport très récent vient de démontrer qu'à mesure que Québec progresse, les régions comme la Côte-du-Sud se s'affaiblissent. Plus spécifiquement

sur la décision fédérale concernant l'usine d'eau lourde, M. Julien Giasson a dit qu'il s'agissait là de la nouvelle la plus décevante depuis qu'il est en politique active.

Pour sa part, le député Lambert a affirmé que si

Montmagny n'avait pas tant travaillé, c'est le Québec qui aurait perdu l'usine au profit d'une autre province.

Rappelons que l'usine d'eau lourde annoncée est un investissement de quelque \$300 millions ...



Samedi soir, à l'issue du souper des Chevaliers de Colomb de Montmagny, les représentants des trois paliers de gouvernements, le maire de Montmagny, M. Gauthier, le député provincial de Montmagny-L'Islet, M. Giasson et le député fédéral de Bellechasse, M. Lambert ont commenté la nouvelle de l'usine d'eau lourde. (G.O.— PEUPLE—COURRIER)

Bloc-notes

La sécurité routière fait problème à Casault

Le fait qu'un grand nombre des 3.000 étudiants qui fréquentent la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny doivent traverser quatre fois par jour le boulevard Taché pour se rendre à leurs cours et en revenir, surtout aux heures de pointe qui font du trafic à cet endroit un danger mortel, apparaît un problème crucial à plusieurs parents de ces élèves.

Le pire moment est certes l'heure du dîner, alors que les étudiants se pressent de sortir en masse pour ruser d'adresse avec des automobilistes et des camionneurs aussi pressés et impatients qu'eux. Généralement il y a bien un policier sur les lieux pour faciliter la circulation, mais ses efforts se perdent parce qu'il y a trois sorties et qu'il ne peut être à ces trois endroits spécifiques en même temps.

Lettre ouverte

CEGEP de La Pocatière: Maison "clause" Administration totalitaire

Dernièrement, beaucoup d'articles ont fait surface concernant le Cegep de La Pocatière. Je souscris en grande partie aux revendications qui y sont exprimées et entre autre: Le caractère public du conseil d'administration, le droit à un professeur d'être président de ce conseil, l'absence de Leadership aux services pédagogiques et bien d'autres.

Vous allez peut-être vous demander à quel titre, je puis m'exprimer sur tous ces sujets et pourquoi j'ai utilisé ces deux expressions comme titre pour qualifier le Cegep de La Pocatière.

Tout d'abord, je fus chef de département trois ans, membre de la Commission pédagogique également trois ans et c'est la troisième année que je suis au conseil d'administration et deux années de présence à l'exécutif de ce conseil. Je crois que c'est modérément suffisant pour connaître ce qui se vit et ce qui meurt au Cegep de La Pocatière.

Les deux qualificatifs, je les ai choisis parce que je possède les faits pour les justifier. Si j'affirme qu'il y

a de l'administration totalitaire au Cegep, c'est à la suite de la réaction de certains administrateurs concernant la récente élection de M. René J. Bernier, comme président du Conseil d'administration.

Lorsque M. Bernier fut élu, une seule personne a manifesté son désaccord et ce n'est ni un professeur ni un parent, ni un étudiant, ni un représentant du milieu socio-économique. Serait-ce que ce personnage veuille son propre président à l'encontre de la démocratie; c'est une question que je me pose sérieusement. Mais ce qui est plus frappant encore, c'est que dans le passé, lorsque l'élection du président se faisait, au lendemain, les médias d'information de la région publiaient cette manchette. Ça permettait, il est vrai, de situer ce «Cegep, milieu humain» sur la carte de la région. Or cette année, rien de tel ne fut fait. Semble-t-il qu'on avait donné comme mesure à suivre de ne pas trop se presser pour faire connaître cette information à la population. C'est un bel exemple d'adminis-

tration totalitaire et une réussite concernant le caractère hermétique (clause) de cette maison car après une semaine, rien ne se savait.

J'avais prévu cette opération et c'est ainsi, que j'ai pris sous ma responsabilité, en tant que membre du conseil, de transmettre cette nouvelle au poste de CKRT-TV à celui de CHGB ainsi qu'à l'hebdomadaire PEUPLE-COURRIER.

A la suite de cette nouvelle et pour compléter le tremblement de terre d'il y a deux semaines, il s'est effectué une agitation du peuple de la région apparaissant entre autres dans le PEUPLE-COURRIER.

Le deuxième fait, dénonçant l'état hermétique de cette maison d'enseignement est d'ordre pédagogique. L'année qui s'est terminée en juin dernier, nous a appris par ses états financiers, qu'il s'est effectué de la recherche pédagogique à l'intérieur d'une technique et presque personne dans le

Cegep n'y était au courant, même par l'adjoint à la direction pédagogique.

Maintenant, ne vous surprenez pas que les services pédagogiques patronnés par son directeur fassent fréquemment l'objet de critiques véhémentes. Maintenant que bon nombre de gens sont renseignés sur ces actes administratifs farfelus, je vous signale que personnellement, pour éviter ce refus d'information, je suis d'accord que les réunions du Conseil d'administration soient publiques et j'irais plus loin que le Président Bernier en ajoutant qu'elles pourraient être présentées à la télévision communautaire et lorsqu'un huis clos est nécessaire, on procède en conséquence.

Publiquement vôtre, Antoine Fournier, professeur, Membre du Conseil d'administration et de l'exécutif de ce conseil au Cegep de La Pocatière.

Le problème est le suivant: d'un côté, la Ville n'a pas les moyens financiers de placer trois policiers tous les jours dans ce seul secteur; et de l'autre, la direction de l'école se dit non responsable des étudiants en dehors de l'école, bien qu'elle soit par condescendance, sensibilisée à cet épineux problème.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, la situation demeure la même chaque jour et n'a rien d'enviable. Les jeunes, souvent par inadvertance, risquent leur vie, c'est un fait; la direction de Casault n'est pas responsable d'eux en dehors de ses lieux d'opération; et les policiers municipaux n'ont pas que ce seul chat à fouetter. Qui donc va régler le problème et de quelle façon? Il semble urgent de le savoir.

Claude MARCHAND

Méditation

L'avorteur

La vie, un tout petit être blotti au creux d'un ventre. Déjà, par sa présence, il inspire l'amour, la chaleur, une douce joie qui ne se partage et quelquefois hélas, l'horreur, la haine et la honte.

Tout au fond, goûtant les longues prémices de la naissance, y savourant notre sang par ses pompes, il puise alors nos forces, notre esprit, et par ses fréquents réveils jouit de ses petits membres au grand plaisir de sa mère. Et lorsqu'il est immobile, c'est qu'il écoute les chants coutumiers, les longues conversations que seul peut entretenir un cœur de femme, puis, causant un émoi, reçoit de tendres caresses qui préparent son âme fraîche, à recevoir les bontés des hommes. Elle l'appelait déjà Sophie, Christian, Jérémie ou Nathalie et bébé tout au chaud de ses cinq mois, goûtait déjà la clarté du jour, la paix de la nuit. Elle, ravie d'être femme et lui inconscient d'être cette flamme. Tous deux au même essor, l'amour formait leurs cœurs, comme Jésus du sein de sa mère, gonfla nos vies loin des amères douleurs.

Et troublant le jour comme une nuit qui se répand, l'amant terrible arriva et dit: "Quel est cette tumeur, qui rend ton ventre flastre et gros? Qui fait tes yeux limpides et ton souffle court? Elle lui répondit: "C'est un ange qui sommeille près de mon âme, c'est un fils de Dieu". Quel est donc ce langage funèbre que tu emploies pour m'annoncer ce petit être proscri? Rejetons aux enfers cette rançon d'un bonheur éphémère, la honte te couronne mon amie, la société entière t'épie et moi je ne veux partager ma vie avec cet infâme. Choisis! Lui

qui est sans vie ou moi qui suis la tienne? Le déshonneur de ta famille ou l'oubli de ce sombre jour!

Pressé, pris au piège par ce triste sire, vaincu par la torture, elle dit "oui" à l'avorteur.

Pendant ce temps, l'enfant les yeux grands ouverts, suçait son pouce, rêvait au grand jour, voyant à son arrivée une reine et un roi, maître d'un peuple loyal et doux.

Deux cents cinquante, deux cents soixante-et-dix, deux cents quatre-vingts-dix et trois cents! Merci, et surtout ne craignez rien pour vous, j'ai plus d'un meurtre à mon crédit! Et voilà que débute le crime.

L'enfant assailli lance ses cris, ses droits, mais on ne l'entend pas, l'oreille est sourde à ces gémissements, le bourreau avec son arsenal continue son travail infernal. L'ange est arraché de son paradis et couvrant ses prunelles bleues, on dit: "il n'a jamais ouvert les yeux pour voir ses assassins". La mère s'éveille et questionne, puis la tête entre les mains prononce un mot déchirant: "Sophie". Au même instant qu'on étranglait l'enfant, le remords sur son âme lançait ses lourds filets, et par cette étreinte qui l'étouffait, se confia à l'avorteur qui lui répondit ainsi: "Le remords a pour mère la mort, et même si mon bistouri de son averse triturerait votre corps, il lui échapperait encore. Allez! mon travail me rappelle."

Maurice Boulet, Montmagny.

Poème

Lib...lib...lib...!?

Tu es lib...lib...lib... lib...lib... de te vêtir comme bon te semble!... mais attention! ...n'oublie surtout pas de suivre la dernière mode!...

Tu es lib... lib...lib... lib...lib... de t'exprimer comme bon te semble!... mais n'oublie surtout pas de «chârier» plus et mieux que l'autre!...

Tu es lib... lib...lib... lib...lib... d'aller où bon te semble et d'être ce que tu es...

Ce que tu es... un isolé? un esseulé...? un étouffé...? un «pogné»...?

Non!... Ce sont les autres!... Mais les autres me diront Que c'est de toi dont il s'agit.

Les autres?... La société?... Et comment peut-elle te permettre d'être ce que tu es?... A-t-elle une permission à te donner?... En aurais-tu une à lui demander?...

Car... tu ne peux être ce que tu es Qu'avec les autres... isolés esseulés étouffés «pognés»... Comme toi!

Mais alors comment s'en sortir? en restant le «brimé»?... en fuyant? en te dérochant? ou en agissant?... or, il m'apparaît: qu'en agissant, tu peux être ce que tu es pour les autres par les autres et avec les autres...

or, pour agir, me semble-t-il: il faut t'accepter tel que tu es et accepter l'autre tel qu'il est... Ainsi, Tu n'est plus lib...lib...lib...lib...lib...i.e. étouffé... «pogné» etc...

Mais: Lib...i.e. engagé-honnête et vrai: tel que tu es! Libre à toi d'être ou de pas être!

Denise Gagné Montmagny.

LE PEUPLE

COURRIER

HEBDO DE LA COTE-DU-SUD

55, Rue de la Fabrique

Montmagny: 248-0415

248-0419

248-0430

La Pocatière,

R56-1514

L'Islet, 247-5168

Comptabilité

Mlle Dorothy

Birmingham

Secrétariat

Mlle Suzanne

Lévesque

HEBDOS

A

Courrier de la deuxième

classe

Enregistrement no 0420

Dépôt légal - Bibliothèque

Nationale du Québec

Directeur

Thomas Tremblay

A la rédaction

Gilles Ouellet

Jean-Pierre Lemieux

Claude Marchand

Marketing

Gilbert Bouchard

Publicitaires

Yvon Lemieux 248-0419

André Gagnon 852-2307

Clément Montminy

Abonnement 248-0430

R. Lamontagne

Mme Denis Fortin

Maquettistes

Jean Cousineau

Clément Boulanger

TV 'là! Tes cadeaux!

1 an de garantie sur
pièces et service
5 ans de garantie
sur tube écran



LE PALMA,
Modèle 6L60228, Custom 770, 26" télé-
couleur solor color,
à jeu instantané.

2 seulement

Rég: \$849.00

Spécial:

\$640.00



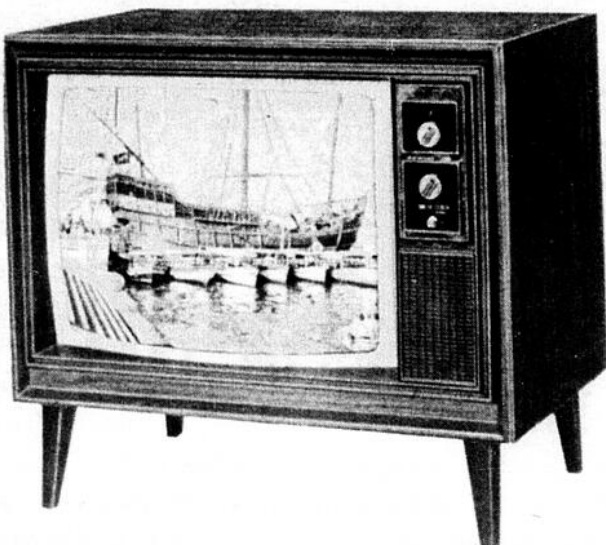
LE BROADMOOR,
modèle 9CT1110
téléviseur 19".

4 seulement

Rég:
\$459.00

Spécial:

\$369.00



L'ASHCROFT,
modèle GL6011, Custom 770, 26"

2 seulement

Rég: \$669.00

Spécial

\$589.00



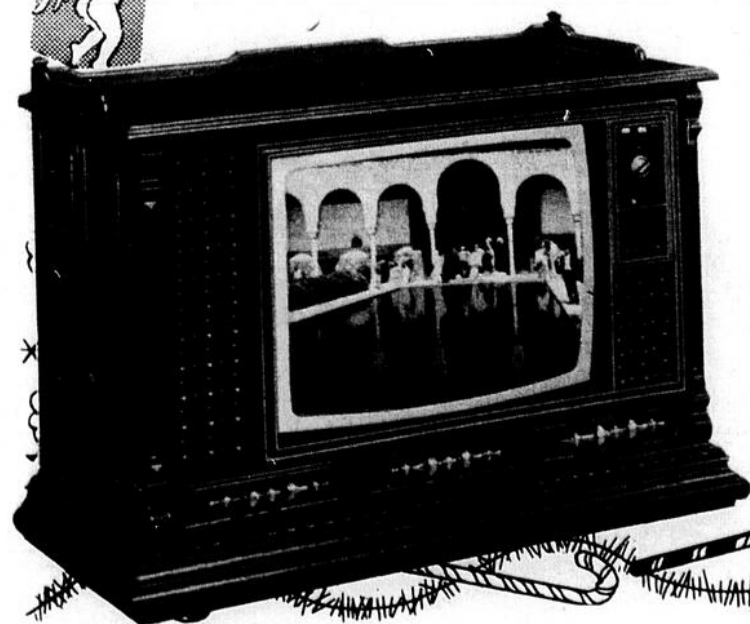
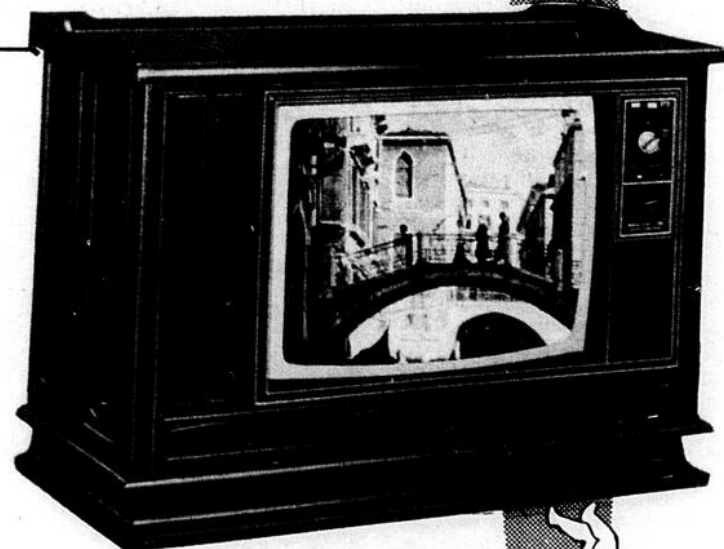
LE LAKEFIELD,
modèle 6L8031, Master-
craft 1000 26", 100%
transistorisé.

1 seulement

Rég: \$989.00

Spécial:

\$722.00



MASTERCRAFT 1000
Télécouleur super-solacolor, 26", 10%
transistorisé.

LE CASAGRANDE,
modèle 6L8023

1 seulement

Rég: \$999.00

Spécial:

\$732.00

**Jacques
Dumas**

(Morigeau) St-Francois

259-7741

La rareté du bois n'affecte pas encore la production des industries

par Claude MARCHAND

Une enquête rapide faite auprès de la direction des plus importantes manufactures de meubles et autres produits en bois de la région a révélé que le bois de première qualité se fait rare, qu'il est très dispendieux et que les livraisons se font de plus en plus lentes.

Chez aucun manufacturier toutefois, on constate de réels problèmes de production imputables à une carence de bois. Il semble au contraire qu'on avait prévu depuis longtemps les difficultés actuelles d'approvisionnement et qu'on ait accumulé des réserves.

Meubles Morigeau Ltée de St-François par exemple, aux dires de son président M. Sarto Jean, a vu venir la pénurie de bois: alors on a entreposé en grosse quantité: ce qui a permis de rouler sur nos réserves. Aujourd'hui le problème d'approvisionnement en bois est pratiquement réglé chez Meubles Morigeau, grâce à l'achat par la compagnie d'un moulin de sciage jadis propriété de la firme Martin Mercier, de Montmagny; on traite donc soi-même le bois qui entre dans la fabrication des produits d'ameublement.

Pour ce qui est du contreplaqué, selon M. Jean, il n'y a pas non plus de difficultés d'approvisionnement à condition de s'y prendre au moins six mois à l'avance et de payer le prix; il n'y a en effet plus d'escompte, de ce temps-ci, c'est à prendre ou à laisser. Par ailleurs, dit M. Jean, le produit le plus difficile à se procurer présentement est le carton d'emballage, à cause des problèmes particuliers aux usines de pâtes et papiers. GARANT INC. DE ST-FRANÇOIS

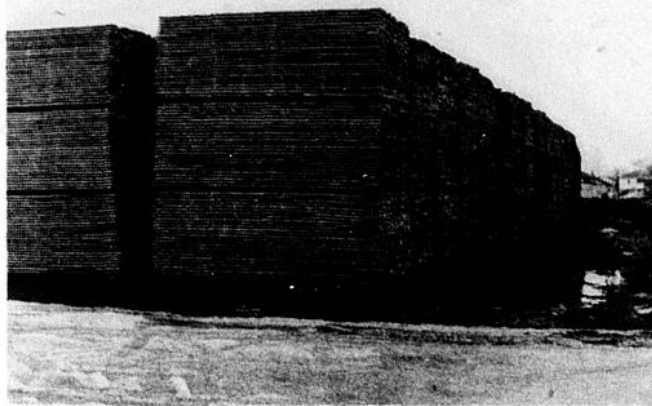
Garant Inc. de St-François pour sa part industrie qui se

spécialise dans la fabrication de manches en bois de toutes sortes, ne connaît aucun trouble d'approvisionnement qui puisse entraver la production. Tout fonctionne normalement, selon le président de l'entreprise M. Oscar Garant, sauf que le coût de production est plus élevé et influe par conséquent sur le prix de vente.

A l'intérieur de la manufacture de meubles Roger Têtu Inc. de Montmagny, par contre, la production va au ralenti due à des difficultés d'approvisionnement, occasionnées tant par des retards considérables dans les livraisons de matériel que par la qualité de la marchandise, et due aussi à une certaine instabilité de la main d'oeuvre. De plus, selon M. Têtu, les hausses consécutives du prix du bois rendent toujours plus difficiles les ventes par soumissions.

La fabrique de métiers à tisser Nilus Leclerc Inc. de Ville de L'Islet n'utilise que le bois plein de première qualité, qu'elle paie très cher d'ailleurs, de l'avis de M. Germain Normand, comptable. Selon M. Normand, le prix du bois a pour ainsi dire doublé depuis un an; et pour avoir la quantité voulue, il faut prévoir longtemps à l'avance. Chez Nilus Leclerc on a prévu, et on a entreposé du matériel permettant de fonctionner jusqu'à l'été prochain.

D'une façon générale on peut donc conclure que même si elles connaissent certaines difficultés d'approvisionnement en bois de qualité, la plupart des manufactures de la région fonctionnent normalement parce qu'elles ont su prévoir et accumuler des réserves. Mais une fois ces réserves épuisées, le rythme de production pourra-t-il se maintenir stable? Il faudra voir.



Le bois, bien qu'on le dise rare et très coûteux, est quand même empilé en quantité appréciable dans les cours des manufactures de la région. (C.M.—PEUPLE—COURRIER)

UN CADEAU
QUI RESTE!

DIRECTION CREATION

LE PLUS
COMPLET
SUR LA
COTE-DU-
SUD.

MATERIEL - ART ENR.

Clément Montminy Prop.

59, Ave de la Gare
Coin St-Jean-Baptiste,



METRO

Dégustez à Noël
nos
JEUNES DINDONS

Commandez
le vôtre
dès maintenant
à un prix
de bon Voisin

Coupon de commande

NOM
ADRESSE
PESANTEUR
DATE DE LIVRAISON

congelés, éviscérés, Canada catégorie A
prêts pour le four, emballés à vide.
Jeunes dindons imprégnés "Butter Ball" ou
"Flamingo Chef" avec un léger supplément.

Vente

LIQUIDATION

Denys Confection Enr.

142, Ave de la Gare, Montmagny. 248-0596

VOIR PAGE 6 CAHIER D



Viande de Qualité

CATÉGORIE CANADA No 1, RUBAN ROUGE

POULETS CONGELÉS
"CHANTECLERC",
Canada, Cat. "A", 5 à 7 lb. **79¢**

TOURTIÈRE
"MÉRITÉ"
16 oz **1 03**

PORC HACHÉ
POUR
TOURTIÈRES
lb **1 19**

BOEUF HACHÉ
FRAIS
TOUTES LES HEURES
lb **1 09**

BACON
"MÉRITÉ"
lb **1 15**

SMOKED MEAT
"MÉRITÉ"
4 EPY 2 oz **1 15**

PÂTE AU POULET
"LA BELLE FÉMININE"
1 oz **69¢**

SAUCISSES AU PORC
"MÉRITÉ"
lb **1 15**

Saucisses fumées sans peau
HYGIÈNE
lb **89¢**

SAUCISSON SALAMI
"HYGIÈNE" tout bon
10 oz **1 03**

VIANDES CUITES TRANCHÉES
"HYGIÈNE" (steak poulet, viande d'oiseau, saucisson fumé, saucisson poulet)
6 oz **45¢**

RÔTI DE PALETTE
Coupé régulier
lb **99¢**

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
lb **1 19**

CÔTES LEVÉES DE PORC
CORNÉLLES
lb **99¢**

FESSE DE JAMBON
"MÉRITÉ" prêt à servir, décongelé
lb **1 09**



*A l'approche de Noël
Métro vous épargne
bien des dollars
et des soucis*



Frûits et Légumes

BLÉ D'INDE
Sur épi — Frais, tendre, Floride
Catégorie, Canada No 1

5/59¢
TOMATES
Fraîches, savoureuses - Floride
Catégorie Canada No 1
panier **3 lb / 79¢**

GROSSES ORANGES
Sunkist — Navel, sans pépin
Grosceur 113
89¢ douz.

BANANES
Excellente qualité
11¢ lb

CHAMPIGNONS FRAIS
Slack's - Produit du Québec
bte 1 chopine **59¢**

POIRES BLOSSY
Sucrées, juteuses, de France
Fantaisie Canada, Catégorie No 1
38¢ lb

ÉPINARDS
Frais, E.U.
sac poly **10 oz / 33¢**

CAROTTES
Fraîches - Produit du Québec
Canada No 1
sac poly **5 lb / 43¢**

RABAIS ÉCLAIRS

MARINADES
SUCRÉES
Habitant
Bocal 24 oz **58¢**

MÉLANGE À GÂTEAUX
Robin Hood, blanc, chocolat ou
combiné
Boîte 18 oz **49¢**

SHORTENING
DOMESTIC
Boîte 1 lb **49¢**

DÉTERSIF À LESSIVE
OXYDOL
Boîte 5 lb **1 69**

DEL MONTE
Poirs en dés
Salade de fruits
Ananas en dés
Pêches en cubes
Canada de fantaisie
Projet de 4
boîtes de 5 oz
67¢

CAFÉ INSTANTANÉ
Taster's Choice
(bon 1 oz)
bocal 9 oz **\$2 29**

GLAÇAGE À GÂTEAUX
Robin Hood - vanille
ou chocolat
boîte 7 oz **28¢**

POIS & CAROTTES
Del Monte,
Canada de Choix
boîte 18 oz **19¢**

OLIVES FARCIES
CORONATION
Manzanilla
bocal 28 oz **99¢**

OLIVES NATURE
CORONATION
bocal 32 oz **1 09**

**MARINADES TRANCHÉES
ET SUCRÉES**
Coronation
bocal 15 oz **45¢**

prix magiques

MARGARINE
Pine
1 lb **43¢**

FÈVES AU LARD
Clart
Boîte 18 oz **39¢**

MAÏS EN GRAINS
Métro,
Canada de Fantaisie
Boîte 12 oz **26¢**

SOUPE POULET
ET NOUILLLES
Lipton
Boîte 2 enveloppes **27¢**

DATTES
Joffe
Boîte 16 oz **55¢**

THÉ ORANGE PEKOE
Salada
Boîte 88 sachets **82¢**

CAFÉ INSTANTANÉ
Monsieur
Bocal 18 oz **1 93**

MOUTARDE PRÉPARÉE
Cander
Bocal 16 oz **28¢**

EAU DE JAVEL
Live
Cont. 128 oz **59¢**

PARIS PÂTE
Frais, sandwich
Boîte 3 oz **24¢**
Lambert
Boîte 3 oz **26¢**

FÈVES VERTES COUPÉES
Del Monte,
Canada de Fantaisie
Boîte 10 oz **22¢**

MÉLANGE À SOUPE
St. Arnold, saucisses & légumes
ou riz & légumes
Enveloppe 7 oz **27¢**

JUS DE TOMATE
Métro,
Canada de Fantaisie
Boîte 18 oz **25¢**

NOURRITURE POUR BÉBÉS
Métro,
Soyez sûr de choisir
Bocal 4.8 oz **16¢**

KETCHUP
Métro
Bouteille 28 oz **50¢**

CHAUSSENS AUX POMMES
Pillsbury
Boîte 14 oz **72¢**

bas prix métro

SACS À ORDURES
Clart, extérieur
Paquet 18 sacs **68¢**

CATSUP AUX FRUITS
Candiana
Bocal 16 oz **56¢**

PAPIER-MOUCHOIRS
Lady Scott,
couleurs assorties
280 double épaisseur **40¢**

COCA-COLA
Bouteilles retournables
10 oz **62¢**

BATONNETS DE POISSONS
Cangels Blue Water
Boîte 32 oz **2 09**

ARACHIDES BLANCHES
Krupnik Karmel
Café 12 oz **65¢**

FANTAISIES DE NOËL "REGENT"
Petits Petres Noël en chocolat
cette 16 **43¢**
Petits Trains avec bonbons en chocolat
16 **53¢**
Bottes de plastique avec gros sacs
16 **1 99**
Bos de Noël
16 **99¢**

CANNES DE NOËL
Best Brands
Café 16 oz **39¢**

JUS DE LÉGUMES
South Garden
Café 16 oz **39¢**

JUS DE FRUITS
Orchard of Cucktail
Boîte 28 oz **53¢**

POIS VERTS CARRIÈRE
Canada de Choix, c.3
Boîte 18 oz **37¢**
c.2 Boîte 18 oz **42¢**

SAUCE ST-HUBERT
Net Check ou B.B.Q. ou
Manche à la King
Env. Ch. **27¢**

DÉSODORISANT ARRID
Non parfumé, extra sec
ou non poudre séchant
6 oz **1 07**

PATATES INSTANTANÉES
Sharvit
Boîte 18 oz **88¢**

JUS DE TOMATE
HEINZ
Canada de Fantaisie
Boîte 28 oz **45¢**

Prix en vigueur jusqu'à samedi 15 décembre 1973. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

BETTERAVES
MARINÉES
Habitant
Bocal 28 oz **37¢**

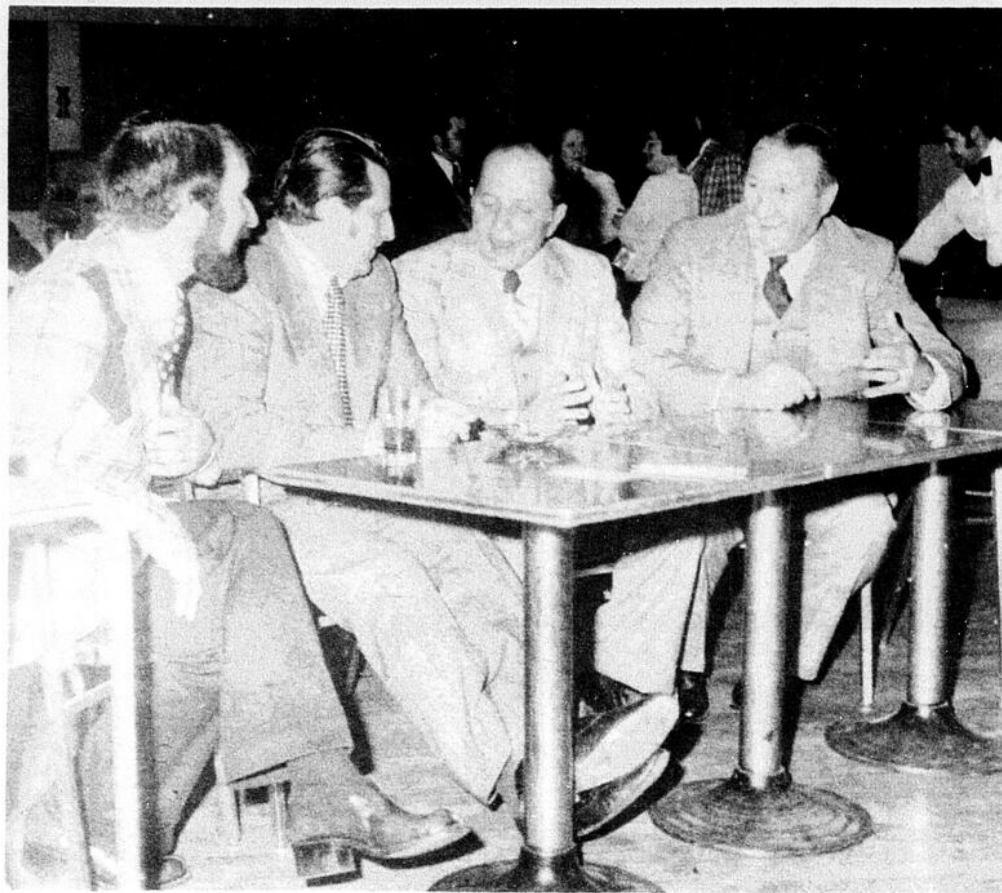
MÉLANGE
POUR CRÔTE DE TARTI
Robin Hood
Boîte 28 oz **45¢**

PAPIER DE TOILETTE
Lady Scott blanc ou couleurs
assorties
Paquet 2 rouleaux **39¢**

OIGNONS MARINÉS
Habitant
Bocal 15 oz **65¢**

Mon marché, bon marché





CHEVALIERS DE COLOMB.— Plusieurs dizaines de personnes ont participé samedi soir au souper et à la soirée organisés par les Chevaliers de Colomb de Montmagny. Ces activités qui avaient lieu au Bûcheron étaient rehaussées par la présence de plusieurs personnalités dont notamment le maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier, le député de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée Nationale, M. Julien Giasson et le député de Bellechasse aux Communes, M. Adrien Lambert que nous apercevons sur cette vignette en compagnie du Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de Montmagny, M. Philippe Thériault. (G.O.— PEUPLE—COURRIER)



Magasin de L'Ouvrier Enr.

100, Rue St-Thomas, Montmagny

248-1082

Bénéficiez de nos spéciaux en magasin!

CHAUSSURES, COUVRE-CHAUSSURES, PANTOUFFLES, BOTTES POUR TOUTE LA FAMILLE, A PRIX MODIQUES.

POSSEDMONS EGALEMENT UN BON ASSORTIMENT DE BOURSES.



Membre C.A.M. courez la chance de gagner \$2,000.00 en achetant au magasin de l'Ouvrier. Enr. membre de la grande promotion C.A.M.

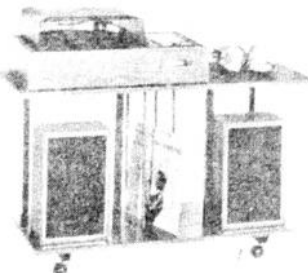
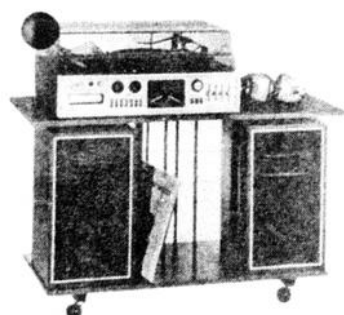


FETEZ-FETEZ-FETEZ
en musique avec

XONEX

et profitez de notre 25e anniversaire

MODELE No.: 6605 comprenant:
1—Système complet de table tournante, radio, haut-parleur
1—Table RC5 AM/FM/MPX
1—Table RC5 Roll-a-Way
1—Écouteurs stéréo HP 10
1—microsillon stéréo L.P.



MODELE NO.: 5365 comprenant:
1—Système complet ET536, 8 pistes AM/FM/MPX
1—Table tournante Garrard CH125 avec couvercle et base anti-poussière.
1—Table RC5 Roll-a-Way
1—Écouteur stéréo HP 10
1—Emplacement à cassettes stéréo, 8 pistes.
1—microsillon L.P. stéréo



APPAREIL STEREO POUR AUTOS
MODELE CS830

Lecteur miniature à 8 pistes. Le plus petit appareil de sa catégorie; à peine 5" x 1-15/16" x 7/8". Réglages rotatifs pour volume, tonalité et équilibre. Indicateur de canaux illuminés, alignement de tête externe, chassis de 12 Watts.

Magasin de Musique Gérard Montminy Enr.

132, rue St-Louis, Montmagny

248-2818

Le Centre de Distribution de Services Sociaux de Montmagny remet en question la division territoriale

par Gilles OUELLET

Le Centre de Distribution de Services Sociaux de Montmagny, l'un des deux Centres de la zone de Lévis pour le Centre de Services Sociaux de la région de Québec vient de demander qu'on remette en question la division territoriale qui a été faite dans ce domaine.

Le CSS (Centre de Services Sociaux) de Québec est formé du regroupement de huit agences de service social dont l'agence de La Pocatière. Ce CSS est divisé en six zones, et dans chacune des zones il y a des CDSS (Centre de Distribution de Services Sociaux).

Dans la zone de Lévis, il y aura un CDSS à Lévis et un

autre à Montmagny. Il y en aura vraisemblablement un aussi à La Pocatière mais il se retrouvera dans la zone de Rivière-du-Loup.

Or, le Centre de Distribution de Services Sociaux de Montmagny ne desservirait pratiquement que le comté de Montmagny; le comté de L'Islet relevant de La Pocatière. Les auteurs d'un volumineux rapport, MM. Paul-André Dufour, Yves Pelletier et Michel Laflamme entendent bien demander que le comté de L'Islet soit rattaché au CDSS de Montmagny.

Le rapport soutient avec une foule d'exemples que le premier pôle d'attraction pour la plus grande partie du comté de L'Islet et même

pour une partie de Bellechasse est la Ville de Montmagny. Le rapport cite la carte électorale, la Régionale Pascal-Taché, le Centre de Main d'Oeuvre, le Palais de Justice, l'Hôpital, etc... pour démontrer que Montmagny est un centre pour la population de la région.

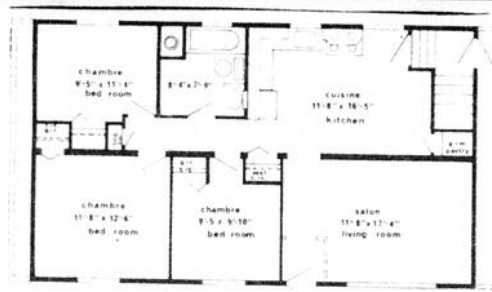
Ce rapport fut soumis au directeur-général du CSS de Québec, M. Jean Rousseau, aux deux ex-directeurs-généraux des agences de Lévis et de La Pocatière, au CRSSS, au Conseil consultatif des professionnels de la région. Les auteurs du rapport estiment leurs chances à moitié-moitié.

C'est la table de coordination qui après avoir été saisie du problème par le Service d'action communautaire qui a décidé de faire une telle étude. Les organismes représentés à cette table sont le Conseil des Oeuvres, le Conseil de Développement, le Conseil de la Pastorale diocésaine, le Service d'Education des Adultes et le Service d'action communautaire.

Le CDSS vise l'amélioration de l'état général de santé de la population tout comme les conditions sociales du milieu, veut rendre plus accessibles à tous les soins de santé et les services sociaux de toute nature, et souhaite la participation de la population à la gestion des services de santé et des services sociaux.



Jean-Paul Léveillé



**N'ACHETEZ
JAMAIS**

sans nous avoir

CONSULTER

Distributeur exclusif des
MAISONS MAURICIENNES INC.

JEAN-PAUL LEVEILLE

144, Ave de la Gare, Montmagny

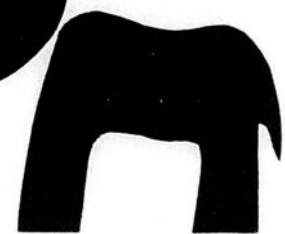
248-3591

Accident mortel à Bras d'Apic

M. Henri Ouellet, 59 ans, de Bras d'Apic, est décédé lorsqu'il a été heurté par une automobile, samedi.

L'accident est survenu

vers 5 heures 15 à Bras d'Apic, sur la route 285. A ce moment la chaussée était rendue très glissante, à cause de la pluie verglassante.



Participez au concours CAM

Achetez maintenant!

Livraison immédiate!

Si nos prix sont si bas, c'est que nous
n'avons presque pas d'administration à payer!



MEMBRE **Prestige**

SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.

144, ave de la Gare, Montmagny

248-3591

Le CDCS organisera un colloque sur le tourisme en janvier

par Gilles OUELLET

Le Conseil de Développement de la Côte-du-Sud organisera un colloque sur le tourisme au milieu du mois de janvier.

Ce colloque pourrait avoir lieu durant toute une journée et donnerait l'occasion d'étudier les moyens à prendre

afin d'assumer un certain leadership dans le tourisme.

Par ailleurs, les administrateurs ont adopté quelques résolutions dont voici les principales:

—M. Gilles Boulet, nouvel administrateur substitut a été délégué pour représenter le CDCS au Comité du Quartier-Sud.

—Le CDCS s'est prononcé contre la disparition des abattoirs régionaux; il demande donc au gouvernement de permettre la transformation des abattoirs existants afin qu'ils répondent aux normes.

—Le CDCS entend continuer de donner son appui au Comité d'eau lour-

de de Montmagny.

—Le CDCS informera la population de Ste-Apolline que les bénévoles du CDCS sont intéressés à aller participer à la prochaine corvée organisée pour le développement du Lac Carré.

—Le CDCS demande que le gouvernement du Québec finisse le terrain de Camping de la Pointe-aux-Oies et qu'il le vende pour la somme nominale de \$1.00 à la Ville de Montmagny.

—Le CDCS demandera aux institutions financières qui font des affaires sur la Côte-du-Sud si elles réinvestissent l'argent dans notre région.

Le CDCS engagera un animateur

par Gilles OUELLET

Le Conseil de Développement de la Côte-du-Sud s'engagera un animateur permanent au cours des prochains jours.

M. Serge Legel, président de l'organisme, a annoncé la nouvelle samedi lors d'une réunion extraordinaire des administrateurs. Cet animateur sera payé grâce à des sommes d'argent qui seront récupérées.

Ainsi, le total des cotisations non versées s'élèverait actuellement à \$3,000.; par ailleurs, le Conseil Régional de Développement de Québec donnera \$1,000. au CDCS, et l'OPDQ par le CRD pourrait verser de l'argent au CDCS «si cela s'avérait né-

cessaire», a dit M. Lebel. Finalement, pour terminer l'année financière au 30 mars, certaines personnes seraient prêtes à donner ou à prêter de l'argent au CDCS.

Le président est optimiste quant au financement du CDCS pour la prochaine année. Sur cette question, M. Raymond Leblond a été chargé de préparer les dossiers nécessaires pour de-

mander de l'aide à l'évêché, aux Caisses et aux banques. Les sommes recueillies serviront à faire un budget de relancement.

M. Lebel a d'autre part déjà rencontré des députés de la région et il compte le faire de nouveau afin de les sensibiliser aux buts du Conseil de Développement et à ses objectifs.

Saisie de spiritueux à Armagh

(C.M.)— Des membres de l'équipe régionale des Alcools et de la Moralité de la Sureté du Québec à Montmagny ont procédé dimanche dernier, en matinée, à une saisie de spiritueux dans la résidence d'un citoyen d'Armagh Station.

Grâce aux précieux services d'un informateur, la police a pu récupérer quelque 190 bouteilles de bière, de même que des alcools forts et des vins pour une valeur d'environ \$200.. Une plainte pour vente illégale de boisson alcoolisée devait être portée contre le propriétaire du débit clandestin, un sexagénaire, qui aurait fait ce commerce depuis quelque temps déjà.

Un bon jour... aucun chèque de salaire... mais les factures, elles!... où en seriez-vous?

Où en serait votre famille si un accident ou une maladie grave survenait et vous empêchait de travailler durant des mois, des années? Que ferez-vous avec les comptes à payer si vous ne receviez plus de chèque de salaire?

Je suis en mesure de résoudre cette énigme pour que vous ne craigniez plus l'effondrement inattendu d'un malheur sur votre tête. J'ai tout un "assortiment d'imperméables" à vous offrir pour vous protéger des intempéries de la vie. La Métropolitaine vous ouvre ses portes toutes grandes... à vous de faire le choix qui convient le plus à vos goûts... Quant à vos besoins, je serai là, à vos côtés, pour vous guider si vous me consultez.

Yvon A. Ouellet

Ville La Pocatière
301, 14e rue, C.P. 1031
856-1724



La Métropolitaine
Ottawa, Ontario

Nous assurons la vie
Parce que nous la respectons.

LE PLUS VASTE CHOIX DE VETEMENTS DE QUALITE SUR LA RIVE-SUD

DANS LES MARQUES EN EXCLUSIVITE:

Aquacutum, Laurentide, Craft Sportwear, Fameuses chemises Margutta.

Pour les gens qui n'ont pas de temps à perdre, durant la période des Fêtes, rendez-vous immédiatement chez Bob pour choisir vos cadeaux où il y a un choix exceptionnel.

SUPER CONCOURS:
\$70.00 GRATIS EN MARCHANDISE CHAQUE SEMAINE.
Gagnant du 1er déc. 1973 Jean-Louis Lacombe.

Faites comme eux; enregistrez-vous immédiatement! Pour vous mesdames! Voilà la plus agréable surprise que vous puissiez faire à votre mari, prenez lui une carte dès cette semaine (seulement \$2.00 par semaine). Tirage, samedi, à 4 Hrs. P.M.

M. Gérard Fillion

est maintenant à l'emploi de la Mercerie Robert (Bob) Normand.

MONSIEUR, SOYEZ ELÉGANT POUR LES FÊTES.. Choix complet de tissus et de teintes 1974. Venez nous consulter.

DERNIER-CRI: LA MODE COSTA BRAVO

Vous avez jusqu'au 10 décembre pour commander un habit sur mesure. Rendez-vous immédiatement pour un ajustement parfait.



Robert (Bob) Normand

Vêtement sur mesure, chaussures, etc.

Enr.

82 rue St-Jean Baptiste Est, Montmagny
Tél: 248-3757.

AVIS A LA POPULATION

JE TIENS A AVISER MA DISTINGUEE CLIENTELE QUE JE N'AI RIEN A VOIR AVEC AUCUN MAGASIN DES GALERIES MONTMAGNY.



Salon D'Esthétique
Huguette DeRoy

rue Jacob,
Cap St-Ignace 246-5614

HUGUETTE DEROY
ESTHETICIENNE VISAGISTE
DIPLOMEE



edith serei

GRATUIT: Une crème biocéane d'une valeur de \$4.00 sur chaque achat de \$6.00 et plus sur chaque traitement.

Maquillage personnalisé

(cours de maquillage).

Manucure
Gants de parafine
Epilation à la cire
Traitements faciaux
Traitement de l'acné
Traitements de rajeunissement.

Dépositaire des produits
Edith Serei, Fernand Aubry,
Anna Pégova,
vernis à ongles Layla.

Offrez en cadeaux des Fêtes, les produits pour le bain "FA" et Organdi".

Comptoir Escompte Enr.

VOUS OFFRES
EN CADEAU LES
spéciaux
de Noël
jusqu'au 22
décembre 73

Ensemble cadeau

BRUT 33

de FABIENNE
Lotion 8 on. et désodorisant 7 on.

PRIX

\$4.17



Rasoir électrique réglable
pour homme.

PHILISHAVE
HP 118

PRIX

\$31.95

Ord.: \$42.95



En 15
Ord.: \$1.98
Prix

\$1.17



SCHICK
styling dryer

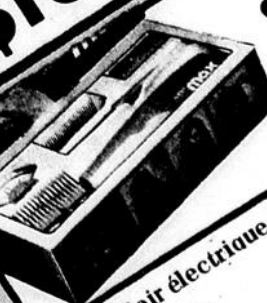


Séchoir
SCHICK No.: 336
Pour toute la famille
Ord.: \$23.95
PRIX

\$16.57

Rasoir électrique
SHAVING WAND
de LADY SCHICK
No.: X10
Ord.: \$21.95
PRIX

\$17.95



Séchoir
SUPER MAX
de GILLETTE
Ord.: \$27.95
Prix

\$18.97



Démêloir électrique
PURRR
de GILLETTE
Ord.: \$24.95
Prix

\$16.77

**414, 4e Avenue,
La Pocatière
856-1515**

Nombreux autres spéciaux pour
cadeaux de tous genres à prix
imbattables.

Achetez des maintenant!

les quantités sont limitées.

COFFRETS-QUE
PARFUMS

Coffret couleur

KODAK

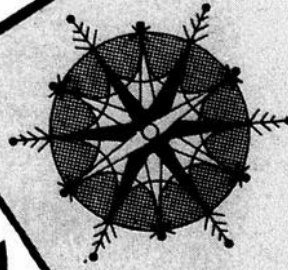
INSTAMATIC X-15

Ord.: \$22.95
PRIX

\$15.47

Séchoir à cheveux
LADY SCHICK
CONSOLETTTE
Ord.: \$34.95
PRIX

\$21.97



C'EST LA VENTE

BOOM
BARNABE

POUR VOS
MEUBLES

AU MEILLEUR
CHOIX

AU PLUS
BAS PRIX

BOOM BARNABE

1-REFRIGERATEUR WESTINGHOUSE
21 P.C. side/side RS 218 blanc.
Détail sugg.: \$869.95
Prix Boom:

2 REFRIGERATEURS WESTINGHOUSE
13.3 P.C. RT145 Gold. Détail Sugg.: \$464.95
Prix Boom:

IMOBILIER SALON LABELLE, 2 mcx
Détail Sugg.: \$249.00
Prix Boom:

2-REFRIGERATEURS WESTINGHOUSE
17.3 P.C. side/side RS 183 Gold
Détail sugg.: \$709.95
Prix Boom:

3 REFRIGERATEURS WESTINGHOUSE
RC 130 blanc 13 P.C. Détail Sugg.: \$299.95
Prix Boom:

2 MOBILIER SALONS DU-BO, 2 mcx
Détail Sugg.: \$219.00
Prix Boom:

7 REFRIGERATEURS WESTINGHOUSE
16 P.C. RT169 Avocado & Gold.
Détail Sugg.: \$589.95
Prix Boom:

3 LAVE-VAISSELLE WESTINGHOUSE
Encastrées SU 310 blancs.
Détail: Sugg.: \$329.95
Prix Boom:

LOTS MOBILIER DE CHAMBRE
A partir de :

PRIX BOOM

EGALEMENT SUR TOUTES
LES AUTRES MARCHANDISES
EN MAGASIN.

SERVICE DE
LIVRAISON GRATUIT

M. J. OVILA ET ANDRE BAR-
NABE VOUS SOUHAITE A
TOUS UN JOYEUX NOEL ET
UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNEE.



Quasar

MOTOROLA



Le télécouleur avec le tiroir à circuits et la syntonisation en couleur Insta-Matic.

UN CADEAU SERA REMIS SUR
TOUT ACHAT D'APPAREIL
QUASAR CHEZ BARNABE ELEC-
TRONIQUE A ST-PAUL.

CHEZ BARNABE ELECTRONI-
QUE A ST-PAUL VOUS TROUVEZ
UN VASTE CHOIX SUR PRESQUE
TOUS LES MODELES QUASAR.

GARANTIE DE 2 ANS SUR LE
SERVICE ET LES PIECES CHEZ
BARNABE ELECTRONIQUE A
ST-PAUL.

Télécouleurs consoles **Quasar II de 25"** en diagonale



Petit meuble console de style contemporain
élégant. Bois franc de choix et panneaux
pressés durcis, dans un riche fini noyer
royal veiné. Lampe-écran Matrix Brillante
Motorola. Haut-parleur de 6" x 4".
H 30 1/2", L 32 1/2", P 18" (ajoutez 4 1/4" pour
le col de la lampe-écran).
Modèle WU8004KW



Meuble crédence de style colonial
traditionnel fini érable veiné rustique sur
bois franc de choix et panneaux pressés
durcis. Décorations moulées à partir d'un
matériau similibois. Lampe-écran Matrix
Brillante Motorola. Haut-parleur de 6" x 4".
Roulettes dissimulées. H 31 1/4", L 33 1/4",
P 18 1/4" (ajoutez 4 1/4" pour le col de la
lampe-écran). **Modèle WU8006KS**



Meuble crédence de style méditerranéen
élégant. Fini pacanier veiné classique sur
panneaux pressés durcis et bois franc de
choix. Décorations moulées à partir d'un
matériau similibois.
Lampe-écran Matrix Brillante Motorola.
Haut-parleur de 6" x 4". Roulettes
dissimulées. H 30", L 33 1/4", P 18 1/4"
(ajoutez 4 1/4" pour le col de la lampe-écran).
Modèle WU8008KP

RAYNALD ET MARCEL SERONT
HEUREUX DE VOUS SERVIR ET
DE VOUS RESERVIR EN CAS
DE DIFFICULTES TECHNIQUES.

CHEZ BARNABE ELECTRONI-
QUE A ST-PAUL LE SERVICE
APRES VENTE S'EFFECTUE
EN DEDANS DE 12 HEURES.

QuasarTM

RAYNALD ET MARCEL DE BAR-
NABE ELECTRONIQUE A ST-
PAUL VOUS SOUHAITE A TOUS
UN JOYEUX NOEL ET UNE BON-
NE ET HEUREUSE ANNEE.

BARNABE ELECTRONIQUE

Marcel Barnabé

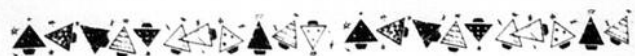
St-Paul Est Cie Montmagny

469-2188

2 techniciens à votre service, Marcel et Raynald

OUVERT TOUS LES SOIRS POUR LE TEMPS DES FÊTES.

VOYAGE.— Un voyage est organisé pour le samedi 9 février 1974, au Forum de Montréal à l'intention de ceux et celles qui aimeraient voir évoluer les Canadiens contre les Rangers de New-York. Les 47 premiers arrivés seront les premiers servis. Pour tout renseignement, s'adresser à Michel Gaudreau, 15 rue de la Station à Montmagny. Tél. 248-2094.



INVITATION A TOUS!— Venez vous amuser et vous détendre à «La Boîte à chansons» avec le Choeur Joli-Cap et des artistes de chez-nous. C'est samedi le 15 décembre prochain, à la salle Mgr Sirois de Cap St-Ignace, à 20 hres 30. Aussi permis de la Régie des Alcools.



VISITE INDUSTRIELLE.— La Chambre de Commerce de Montmagny Inc. organise une visite industrielle chez Gérard Collin Inc. le 12 décembre prochain, à 16 heures. Un souper suivra pour tous les membres de la Chambre. Pour informations, M. Denis Gaudreau à 248-3644 ou M. Georges E. Juneau à 248-0832.

Poème

Abstractions

Un écho troublant issu des hiers sans nom,
Joue des crescendos sur nos brumeuses saisons,
Vibrant vestige d'un passé jadis glorieux,
Accablante hantise du présent au glas miséreux.

Les militaires défilent en cortège d'assassins,
Les canons sont pointés sur de cruels destins,
L'horizon plie l'échine sous le fer et le feu,
Ainsi l'homme s'abrutit autant qu'il le peut.

Des rois se vautrent sur des trônes de papier,
Leurs voix impérieuses commandent un vaste cloaque,
Centre démentiel des bombances orgiaques,
Mais leur seul empire c'est cela feindre d'ignorer.

Mous cadavres pestiférants jonchent les pavés,
Jet de lumière céleste balaye toute dépouille,
Trombes d'eau en flots continus s'écoulent,
A la dérive une forme inerte: l'humanité.

Suspendus aux mâtures des navires sans équipage,
Des coeurs en exergue s'offrent aux vents favorables,
Les ports sans éclat ils ne veulent pas aborder,
Mais voguent vers cette rade de l'éternelle bordée.

L'extase a rendu ses sommets euphoriques,
Le corps haletant ne donne plus la réplique,
L'esprit naguère survolté regagne ses frontières,
Mais le temps insensible n'a cessé de se taire.

La nuit agonise en blanches déchirures,
S'enivre l'aube naissante au vin de rosée,
L'oiseau en rase-mottes sonne l'éveil des grands prés,
Se déchaine la cité jusqu'à la démesure.

Le désert a rompu sa trop rigide ligne,
Les dunes intruses esquissent un long profil,
Des tuniques affolées semblent faire des signes,
Les bédouins accusent leur interminable exil.

En perdition sur des chemins ténébreux,
Des drames atroces habitent les solitudes,
Asservies par des sbires en travestis affreux,
Des ombres funestes hantent les multitudes.

Sur de lointaines galaxies des astres font la fête,
Isolée dans l'univers la terre est aux aguets,
De ces soleils elle perçoit de faibles reflets,
Et vacille le flambeau jusqu'à ne plus être...

Benoit Fortier,
Montmagny P.Q.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au **PEUPLE/COURRIER**
pour une période de ans
Ci-inclus.....en paiement de cet abon-
nement.

NOM.....

ADRESSE.....

TAUX D'ABONNEMENT

Canada \$7.00 pour 1 an

12.00 pour 2 ans

E. Unis \$10.00 pour 1 an.

RETOURNEZ A:

"PEUPLE/COURRIER"
55, rue de la Fabrique,
Montmagny, Qué.

Croc-l'oeil

PAS DE JOURNAL.— A l'occasion de la période des Fêtes, les annonceurs, les lecteurs et les collaborateurs du Journal **PEUPLE, COURRIER DE LA COTE-DU-SUD** sont priés de prendre note que nous publierons notre édition des Fêtes le 19 décembre, qu'il n'y aura pas de journal le 26 décembre et que nous saluerons la nouvelle Année par un journal qui paraîtra le jeudi 3 janvier. Prière de bien noter!



La Chorale «Etoile au Grand Large» présentera un concert de Noël en l'église de L'Islet-sur-Mer, le 16 décembre prochain, à 20 heures. Les billets pourront être obtenus auprès des membres de la Chorale et seront vendus aussi le soir même du concert à la porte de l'Eglise. Un programme sera distribué gratuitement à cette occasion pour souligner d'une façon tangible, cette manifestation des Fêtes de fin d'année.



AGE D'OR ST-MATHIEU.— Le Club de l'Age d'Or de St-Mathieu de Montmagny organise pour le dimanche 16 décembre à 1 heure précise, au sous-sol de l'église paroissiale, un grand tournoi de cartes 500. Tous les amateurs de ce jeu récréatif sont cordialement invités; il y aura des trophées et des beaux prix à gagner.



SOUPER ET SOIREE — Vendredi le 14 décembre, à 6 heures précises, un souper sera offert aux membres de l'Age d'Or St-Mathieu, au Salon du club; ce souper sera suivi d'une soirée canadienne.

Player's Filtre

Cette semaine dans la région

BAL DE COTON.— Le bal de coton organisé annuellement par les Filles d'Isabelle de Montmagny aura lieu le 9 février prochain, au Centre Sportif le Bûcheron, sous la présidence d'honneur du député de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée Nationale et de Mme Julien Giasson.



FERMETURE.— Les consommateurs de boissons fortes sont priés de prendre note que tous les établissements licenciés seront fermés les jours de Noël et de la Nouvelle Année. Ces journées sont considérées comme fériées, selon les normes de la Commission de contrôle des permis d'alcool.

Disque

Jérémie: du grand jazz

Une musique qui continue à gagner des adeptes au Québec vient de franchir un grand pas avec le lancement du tout dernier microsillon du compositeur montréalais de grande réputation: Lee Gagnon. «Jérémie» est le titre de ce microsillon dont la musique est tirée d'un ballet-rock.

C'est au printemps de cette année que cette musique a été créée pour la troupe «Les Ballets-Jazz»; l'argument dans ce cas était signé Marcel Dubé, récent lauréat du Prix David.

Quand le ballet fut présenté sur scène à Montréal au mois de mai, les réactions ont été nombreuses et les critiques extrêmement favorables.

Ce nouveau disque de Gagnon, soit «Jérémie» se veut une sorte de symphonie rock teintée de jazz en mettant à contribution toute la puissance des instruments, sept guitares, treize violons, flûtes de jazz et flûte classique, cor anglais, hautbois, saxophone, etc..

Ceux que les techniques d'enregistrement intéressent sont priés de noter que les techniques les plus modernes ont été utilisées et ont permis au compositeur de tirer d'instruments musicaux classiques des sons inédits.

Lee Gagnon est un des pionniers du jazz au Québec. Le microsillon que vient de lancer Gagnon constitue sûrement un avancement dans ce domaine qui fascine de plus en plus de Québécois. Compositeur et chef d'orchestre, Gagnon s'est presque entièrement consacré depuis quelques années à la composition et aux arrangements musicaux dans les domaines du film, de la radio et de la télévision.

On peut présentement se procurer «Jérémie» à Montmagny.

Gilles OUELLET

NE JETEZ PAS VOS CINTRES.— Une annonce affichée dans une entreprise commerciale de Montmagny dit «On achète vos cintres: \$0.01 chacun». Informations prises on a expliqué qu'il s'agissait là d'une des nombreuses conséquences de la pénurie du pétrole et qu'il n'y avait pas de possibilité pour le moment de recevoir des cintres de l'extérieur. C'est bien pour dire que le «support» des uns fait le bonheur des autres...

BAL DE COTON.— Le bal de coton organisé annuellement par les Filles d'Isabelle de Montmagny aura lieu le 9 février prochain, au Centre Sportif le Bûcheron, sous la présidence d'honneur du député de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée Nationale et de Mme Julien Giasson.



AGE D'OR ST-THOMAS.— Une soirée dansante organisée par les membres du Club de l'Age d'Or de St-Thomas de Montmagny, dans leur local au sous-sol de l'église paroissiale, aura lieu samedi le 15 décembre. Tous les membres sont invités à cette partie récréative.

MINUTE!

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

Prends donc
une
bonne
Player's Filtre





Honfleur

Le 23 Novembre 1973 est décédé accidentellement à l'âge de 64 ans, M. Arthur Audet époux de Dame Alfreda Roy. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. Mme. Gilles Laverdière (Louise Audet) de Montréal, M. Mme. Alfred Audet, Mlle Thérèse Audet, de Honfleur, son frère, belles-soeurs: M. Mme. Roland Audet de Honfleur, ses soeurs et beaux-frères: M. Mme. Charles Lacasse de Honfleur, (Marie Anne) Audet, M. Mme. Adelard Dutil de St-Anselme (Josephine Audet), M. Mme. Joseph Roy (Bernadette Audet) M. Mme. Antonio Roy (Blanche Audet) Mme Adonia Roy (Germaine Audet), M. Mme. Roland Chouinard (Thérèse Audet), tous de Ste-Claire, Mme. Gérard Audet, (Diliane Beaudoin) de Honfleur.

Ses funérailles ont eût lieu lundi, en l'église de Honfleur. La messe fut chantée par l'abbé Joseph Larochelle curé de St-Odilon de Cramborne. Il était assisté comme concélébrant de l'abbé Laurent Tanguay, curé de St-Damien et de l'abbé J. Nadeau, curé de Ste-Claire assistait au Choeur l'abbé Fernand Bérubé, curé de Honfleur.

La quête fut faite par: MM. Eugène Dutil et Hector Audet.

Les porteurs étaient ses neveux: MM. Gérard Dutil, Emilien Lacasse, Ernest Roy, Réal Roy, Ghislain Audet, et Yvan Chouinard.

Un grand nombre de parents et amis s'étaient rendu à l'église pour rendre un dernier hommage à M. Audet.

A la famille, nos sincères condoléances. Assemblée de Paroisse.

Dimanche, le 9 Décembre, après la grand-messe il y aura assemblée de Paroisse pour l'élection de deux nouveaux Marquilliers en remplaçant MM. Léopold Larochelle et Joseph-Gérard Marceau. Paul-Aimé Dion.

L'abbé O'Neil au PQ-Bellechasse

"Il faut travailler tout de suite"

(G.O.)— Les milliers de militants du Parti Québécois doivent commencer à travailler dès maintenant en vue des prochaines élections générales. «Imaginez des choses pour votre comté, pour votre région; il faut travailler tout de suite!»

L'abbé Louis O'Neil, candidat péquiste défait dans le comté de Montréal-Mercier contre le Premier ministre Robert Bourassa lors du dernier scrutin a fait cette invitation dimanche aux quelque 60 personnes réunies à l'Ecole Centrale de St-Malachie pour l'assemblée générale du PQ-Bellechasse.

M. O'Neil a invité aussi les militants péquistes à s'occuper de ce qui se passe au niveau municipal et scolaire, de répandre les idées et le programme du PQ, en donnant de l'information, en faisant valoir le «potentiel inutilisé».

Par ailleurs, M. O'Neil a demandé aux personnes présentes de ne pas se sentir loin du problème de la langue au

Québec. «Si le combat de la langue qui se livre à Montréal est perdu, vous êtes finis», a dit M. O'Neil en ajoutant qu'un peu de français peut être conservé pour plaire aux touristes mais rien de plus...

Les participants à cette assemblée au cours de laquelle M. Robert Marceau, de Beaumont, a succédé au maire de St-Nazaire, M. Claude Lachance comme président du PQ-Bellechasse, ont pu commenter et critiquer ce qui s'est fait lors de la dernière campagne.

Ces critiques se sont surtout dirigées contre l'organisation nationale du PQ et non contre les représentants du comté. Incidemment, la candidate défait dans Bellechasse, Mme Thérèse Veilleux-Fortin a été chaleureusement applaudie et a reçu des fleurs.

Les principales critiques furent notamment qu'on se paie souvent la tête des militants des comtés ruraux dans le PQ, que le «centralisme bureaucratique du na-

tional» est brimant, qu'il faudrait éviter la prochaine fois «l'affaire du budget», et que les étudiants ne sont pas

si péquistes que cela, donc un mythe à faire disparaître. Le PQ-Bellechasse compte 406 membres.

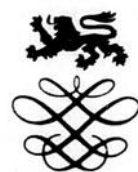
SOYEZ A LA PAGE

Portez une écharpe

gracieusement offerte au

comptoir des produits

de toilette pour hommes



ROYAL COPENHAGEN

AVEC TOUT ACHAT
DE \$5.00 ET PLUS
DE PRODUITS
COPENHAGEN



PHARMACIE BERGERON ENR.

93, St-Jean-Baptiste Est,

Montmagny 248-0333

Joyeux Noël
et Bonne année!

La **Vente**
se poursuit durant tout
le mois de décembre!

10%
à
20% d'escompte
sur toute la marchandise

- Souliers pour hommes et dames
- Bourses - Bottes pour hommes et dames

Le **SAVETIER** ENR.
YVON THEBERGE, PROP.
situé aux
Galeries Montmagny

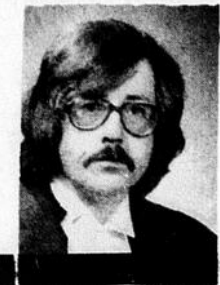
interloto

Case postale 908, Place d'Armes,
Montréal 126, Qué. Tél. 873-5350-53

TIRAGE DU 7 DÉCEMBRE, 1973

1,365,000 BILLETS VENDUS
\$827,850. EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	6 6 7 7 0 3 9	GAGNE \$125,000.	Le deuxième numéro complet	7 5 2 8 5 1 2	gagne \$50,000.	Le troisième numéro complet	6 9 3 4 7 4 6	gagne \$25,000.
12 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 7 0 3 9	GAGNENT \$5,000.	13 billets se terminant par	2 8 5 1 2	gagnent \$500.	13 billets se terminant par	3 4 7 4 6	gagnent \$500.
119 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 0 3 9	GAGNENT \$1,000.	118 billets se terminant par	8 5 1 2	gagnent \$100.	121 billets se terminant par	4 7 4 6	gagnent \$100.
1178 BILLETS SE TERMINANT PAR	0 3 9	GAGNENT \$250.	1181 billets se terminant par	5 1 2	gagnent \$50.	1168 billets se terminant par	7 4 6	gagnent \$50.



Lettre d'avocat

par Me Louis Paquin

Bien sûr, tout le monde a un fonds de pension, me direz-vous: le Régime des Rentes du Québec. C'est vrai. Mais il est vrai, aussi, que plusieurs travailleurs, en plus de contribuer comme tout le monde au Régime des Rentes du Québec bénéficient d'un fonds de pension supplémentaire s'assurant ainsi un revenu additionnel au moment de prendre leur retraite.

Mais les employeurs ne peuvent pas établir pour leurs employés n'importe quelle sorte de fonds de pension: la Régie des Rentes du Québec administre une loi qui régit l'établissement et le maintien des régimes supplémentaires de pensions au Québec.

A l'aide de données émanant de la Régie des Rentes, c'est précisément de ces régimes supplémentaires de pensions que je voudrais vous entretenir cette semaine.

LALOI

Il s'agit de la loi des régimes supplémentaires de rentes qui est entrée en vigueur le 15 juillet 1965 et qui a pour objet de réglementer les dispositions des «fonds de pensions», leurs placements ainsi que leur mode de capitalisation.

La loi a pour but d'assurer la protection des travailleurs qui participent à un régime de retraite. Elle confie à la Régie des Rentes du Québec la surveillance et le contrôle de tous les régimes supplémentaires de rentes.

FONCTIONS DE LA REGIE

La Régie doit donc vérifier chaque régime établi au Québec pour s'assurer que toutes les stipulations obligatoires de la loi sont incluses dans les dispositions du régime et d'autre part, que toutes les dispositions du régime sont conformes à la loi. Tout au long de l'existence du régime, la Régie fait des vérifications périodiques pour s'assurer que les crédits de rentes des participants sont adéquatement protégés par une réserve d'argent suffisante selon les normes établies.

Avez-vous un fond de pension?

La Régie enregistre tout régime qui est conforme à la loi et émet un certificat d'enregistrement à l'administrateur du régime. Cet enregistrement est obligatoire et aucun régime de rentes ne peut exister dans la province de Québec sans avoir été enregistré par la Régie.

STIPULATIONS OBLIGATOIRES D'UN REGIME DE RENTES

Capitalisation

Un régime de rentes doit contenir des dispositions relatives au paiement des contributions versées chaque année par les salariés et leur employeur. Ces montants doivent être suffisants pour couvrir les obligations du régime.

Description de la rente

Un régime doit aussi contenir des dispositions qui décrivent comment les unités de rentes sont créditées ou achetées chaque année pour donner, une fois additionnées, le montant total de la rente à l'âge de la retraite.

Rente différée

La principale stipulation obligatoire en vertu de la loi a trait au salarié qui quitte le service de son employeur alors qu'il a atteint l'âge de 45 ans et a complété une période continue de 10 ans de service ou a participé au régime pendant 10 ans. Ce salarié a droit à une rente différée.

Caractéristiques de la rente différée

a) Elle est payable à l'âge normal de la retraite, sauf si le régime stipule qu'elle peut être payée avant ou après cet âge.

b) Elle doit être au moins égale aux crédits de rentes accumulés pour la période de service depuis le 1er janvier 1966: cette rente est celle que toutes les contributions du salarié et de son employeur peuvent procurer.

c) Elle ne peut être payée que sous forme de rente viagère, c'est-à-dire que le salarié ne peut obtenir qu'elle lui soit payée en un seul versement de son vivant. Un

régime peut cependant stipuler qu'une somme n'excédant pas 25% de la valeur équivalente en argent de cette rente peut être payée au moment du départ.

Salarié non admissible à la rente différée

Si le salarié qui quitte son employeur n'a pas atteint l'âge de 45 ans ou si l'ayant atteint, il n'a pas complété 10 ans de service, il a au moins droit au remboursement de ses contributions en argent ou à une rente différée équivalente.

Information

Enfin, selon la loi, chaque participant à un régime de rentes doit recevoir une description écrite des dispositions du régime.

SURVEILLANCE DE LA REGIE

La Régie exerce un contrôle sur les régimes de rentes et fait des vérifications chaque année, tous les trois ans et chaque fois que l'on modifie un régime de rentes.

Chaque année, tout administrateur de régime de rentes doit soumettre une déclaration dans laquelle il atteste que toutes les contributions requises au cours de l'année ont été versées et indique les montants de ces contributions ainsi que certaines informations relatives à la participation au régime.

Au moins tous les trois ans, l'administrateur doit soumettre un rapport qui est en quelque sorte une réévaluation du coût du régime de rentes accompagné, dans le cas des régimes non-assurés, des états financiers et de la liste des placements du régime.

Enfin, chaque modification du régime doit être soumise à la Régie et n'entre en vigueur que lorsqu'elle a été approuvée. De cette façon, la Régie s'assure que les dispositions du régime demeurent conformes à la loi en tout temps et que la modification n'a pas pour effet de réduire les crédits de rentes accumulés avant la date d'entrée en vigueur de la modification.

Louis Paquin, avocat.

Les comités d'école et de parents



vous informe

QUEBEC — D.G.C.G. — Tout le monde ne peut pas être élu commissaire d'écoles. Pour 189 commissions scolaires, il y a un peu plus de 2,000 commissaires.

Un autre mode de participation, cependant, est accessible aux parents qui veulent jouer un rôle actif dans le système scolaire; il s'agit des comités d'école et des comités de parents.

Q.: Qu'est-ce qu'un comité d'école?

R.: C'est un organisme consultatif et un lien officiel entre les parents et la direction d'une école, qui permet aux parents de collaborer à améliorer la vie de l'école. C'est aussi un organisme qui permet aux parents de comprendre ce qui se passe à l'école et d'avoir des contacts avec les diverses personnes qui y sont chargées de la formation de leurs enfants.

Q.: Comment sont formés les comités d'école?

R.: Avant le 15 octobre de chaque année, le directeur de chaque école doit convoquer une as-

semblée générale des parents qui ont des enfants dans cette école. Au cours de cette assemblée, les parents élisent un certain nombre d'entre eux pour les représenter au comité d'école.

Q.: Qui fait partie des comités d'école?

R.: Des parents, dont le nombre pourrait vraisemblablement varier selon le nombre d'élèves qui fréquentent cette école, le directeur d'école et un représentant désigné par les instituteurs de l'école.

Q.: Quelles sont les fonctions du comité d'école?

R.: Le comité d'école a la responsabilité d'informer les parents, d'étudier les problèmes et les besoins au niveau de l'école et de conseiller la direction de l'école.

Q.: Qu'est-ce que le comité de parents?

R.: C'est un organisme consultatif et un lien officiel entre les parents et la commission scolaire qui permet aux parents de collaborer à l'amélioration de la vie de l'école. C'est aussi un organisme qui permet aux parents de comprendre ce qui se passe à l'école et d'avoir des contacts avec les diverses personnes qui y sont chargées de la formation de leurs enfants.

Q.: Qui fait partie des comités de parents?

R.: Les présidents de chaque comité d'école sur le territoire de la commission scolaire.

Q.: Quelles sont les fonctions des comités de parents?

R.: Le comité de parents doit aider les comités d'école, promouvoir la participation des parents et conseiller la commission scolaire.

Q.: Les comités d'école et les comités de parents ne sont que consultatifs; est-ce que ce n'est pas là de la pseudo-participation puisque finalement, ces comités n'ont aucun pouvoir décisionnel?

R.: Les comités d'école et les comités de parents sont des organismes de collaboration auprès des directions d'école et auprès des commissions scolaires pour l'amélioration de la vie de l'école.

Dans cette perspective de collaboration à laquelle ils sont conviés, les comités d'école et les comités de parents constituent un lien officiel, une voie de communication entre les parents et le milieu, d'une part, et l'école ou la commission scolaire, d'autre part. Les recommandations de ces comités doivent aider l'école et la commission scolaire à prendre les décisions les plus éclairées et les plus susceptibles de répondre aux besoins du milieu.

Dans la mesure où les membres des comités d'école et des comités de parents seront actifs, engagés, dynamiques, leur action auprès de la direction de l'école ou de la commission scolaire

Que dit la Bible?

QUESTION:

Quel est le point de vue biblique de la loterie?

REPONSE:

L'idée de gagner de grandes sommes d'argent pour une très petite mise et la vive excitation qui accompagne le jeu exercent un attrait irrésistible sur un grand nombre de personnes. C'est un leurre, d'une part pour ceux qui achètent les billets, et d'autre part pour les gouvernements qui considèrent la loterie comme une source de revenu. Il y a dans le monde plus que quatre-vingt pays qui se livrent à de telles activités, avec un profit annuel de plus d'un milliard de dollars.

La loterie peut être un piège trompeur, comme l'explique le New York Post, "Trompés par la perspective de gagner quelque chose en échange de rien, les pauvres jetteront à coup sûr dans le jeu l'argent qu'ils devraient dépenser à l'achat de choses de première nécessité, telles que la nourriture et le vêtement."

Ceux qui désirent se laisser guider par les principes de la Bible doivent apprendre à RESISTER A LA SEDUCTION DE LA LOTERIE et des autres formes de jeu quand on les invite à y prendre part. En fait, CES JEUX SONT DES FORMES D'EXTORSION, bien que le perdant consente à abandonner son

sera efficace et prise en considération.

Pour plus d'information à ce sujet consultez «Communication-Québec» au bureau le plus près de chez-vous.

L'adresse des bureaux

de Communication-Québec?

La voici:

Québec

Communication-Québec
Edifice «G» 4^e étage
Cité parlementaire
Tél.: 643-1344

argent. C'est de l'extorsion sur accord mutuel. On ne gagne que parce qu'un autre ou plusieurs autres perdent. Il est MORALEMENT MAUVAIS de rechercher un plaisir ou un bénéfice à partir d'une perte ou d'un mal que les autres auront à subir.

Effectivement, les loteries stimulent L'EGOISME, car chacun des participants, espère, contre toute attente, gagner la mise du voisin, et elles font donc de chaque souscripteur l'ennemi de tous les autres. C'est agir exactement à l'opposé du conseil biblique contenu dans 1 Corinthiens 10:24, qui déclare: "QUE PERSONNE NE CHERCHE SON PROPRE INTERET, MAIS CELUI D'AUTRUI." — BIBLE JERUSALEM. Le mobile qui se cache derrière de tels jeux est L'AMOUR DE L'ARGENT qui, selon l'apôtre Paul est une racine de toutes sortes de choses mauvaises. — 1 Timothée 6:9, 10 "Quant à ceux qui veulent amasser des richesses, ils tombent dans la tentation, dans LE PIÉGE, dans une foule de convoitises insensées et funestes, qui plongent les hommes dans LA RUINE et la perdition. Car la RACINE DE TOUS LES MAUX, C'EST L'AMOUR DE L'ARGENT. Pour s'y être livrés, certains se sont égarés loin de la foi." — BIBLE

JERUSALEM.

On ne peut non plus ignorer la misérable condition de ceux qui de viennent ESCLAVES DU JEU; cette calamité provoque souvent de grands chagrins et la perpétration de toutes sortes de crimes.

Succomber à la séduction trompeuse de la loterie est également contraire au principe biblique selon lequel tous doivent travailler. Cela revient à substituer la chance du labeur. Mais la Bible déclare ouvertement: "SI QUELQU'UN NE VEUT PAS TRAVAILLER, QU'IL NE MANGE PAS NON PLUS." BIBLE JERUSALEM.

S'ils désirent plaire à Dieu, les chrétiens résisteront donc à la séduction de la loterie, sans toutefois se mêler de ce que les autres choisissent de faire. Ils n'accepteront même pas de vendre des billets de loterie ou n'exerceront pas toute autre profession de ce genre. Ils sauront se contenter du fruit de leur travail productif et trouver leur plaisir dans les voies qui ne nuisent à personne. 1— Corinthiens 6:9, 10.

Sur la demande, les réponses bibliques pour vos questions vous seront fournies.

William Schneider,
276, rue St-Ignace,
Montmagny, P.Q.
248-2284.



Le Bonhomme Carnaval a fait cette année encore une entrée fulgurante, samedi soir dernier, au Centre des Loisirs de St-François. Après de multiples sautillages dans une course folle, le joyeux compère écoute attentif et ravi le discours de la duchesse Lisette 1ère Blais qu'il vient tout juste de couronner. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)

Le 20^e Carnaval de St-François bat son plein

(C.M.)— Les activités du Carnaval de St-François de Montmagny se poursuivent à un rythme régulier.

Samedi dernier, il y a eu l'arrivée du Bonhomme qui a posé son premier geste officiel en couronnant la duchesse Lisette 1ère Blais. La soirée de couronnement des autres duchesses, Réjeanne 1ère Blais et Thérèse 1ère Morin, auront lieu respectivement les 15 et 22 décembre, au Centre des Loisirs.

Une soirée, soit celle du 29 décembre, sera consacrée cette année au 20^{ème} anniversaire du Carnaval de St-François; on pourra alors se remémorer d'excellents souvenirs. Le 5 janvier sera la Soirée de la Bougie; le 12 janvier, il y aura Bal des Guenilloux et le 19, Soirée des trois duchesses. Enfin la reine de ce 20^{ème} Carnaval sera couronnée le 26 janvier.

Par la suite, d'autres soirées sont au programme, comme celle du tirage des billets le 2 février, «Fétons gaiement le 20^{ème} Carnaval» le 9 février, une soirée canadienne le 16, le grand Banquet de la Reine le 24 février, et finalement la soirée de clôture le 2 mars, toujours au Centre des Loisirs.

NOUS NETTOYONS DE TOUT, PARTOUT
Nettoyage de Batisse Enr.
 Denis Leblanc Prop.
 106, 7^e rue, Montmagny. 248-5924

- Commerces— Edifices— Résidences—
- Automobiles— Chalets— Garages etc.
- De la cave au Grenier.
- Du plancher au Plafond.

N'attendez pas...
L'achalandage des fêtes!
 Faites votre choix immédiatement

65 St-Jean Baptiste Est Montmagny, Qué.
 tel. 248-2253

Suggestions de cadeaux

BOTTES APRES-SKI (EGALEMENT POUR RAQUETTES)
 BOURSES BEAU CHOIX
 CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE.

JOYEUX NOEL A TOUS!

Concert de Noël de la chorale "Etoile au Grand Large"

Eglise de L'Islet-sur-Mer, le 16 décembre à 20.00 heures.

L'organiste
 LEGROS

PIERRE

Né à St-Jean Port-Joli, il fit ses études classiques au collège de Ste-Anne de la Pocatière où il fut l'élève de l'abbé DesTroismaisons et

de Pierre Bouchard. Finissant à l'école de musique de l'Université Laval, section d'orgue, il eut comme professeur en outre, Marie Claire Alain, Gaston Litaize et Antoine Reboulot. Pierre Legros est un de nos jeunes organistes qui promettent beaucoup.

Le ténor GUY BELANGER
 Fils d'Edwin Bélanger et petit-fils d'Omer Létourneau, il est diplômé de l'Ecole de musique de l'Université Laval et prépare actuellement une maîtrise en art vocal. En 1972, il a concouru au prix d'Europe. Il dirige les chœurs d'Aubigny et fait des apparitions fréquentes à l'émission «Fantaisies Lyriques» de Radio-Canada en plus de participer aux saisons d'opéra de Québec. Au concert, il interprétera entre autres pièces, le célèbre Minuit Chrétien d'Adolphe Adam.

OUVERTURE DE...
L'oise Blancche enr.

BOUTIQUE DES ENFANTS

De tout pour tous les enfants de 0 à 6x ans.

AUX GALERIES MONTMAGNY, BOULEVARD TACHE.

Mme. Liliane F. Charbonneau, Prop.

L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE PRESENTE

TEXTE L.P. BEGUIN DESSIN R. HUNTER



Lequel des deux adversaires va gagner la bataille? A vrai dire, Délima a raison, en ce qui concerne le radiateur. On a tendance à appeler **calorifère**, installation de chauffage central ou appareil de chauffage autonome, ce qui se nomme, en français, **radiateur**, qui est un appareil formé d'éléments de chauffe juxtaposés. Les petits appareils d'appoint autonomes qui servent à chauffer une pièce dans un chalet, ou une arrière cuisine, par exemple, sont également des **radiateurs**. On les appelle **chaufferettes** au Québec, alors qu'une chaufferette est un petit réchaud de table ou, anciennement, une boîte remplie de braise qui servait à se réchauffer les pieds.

L.-P.B.

Surveillez la promotion du Cercle des Affaires de Montmagny

\$2,400.00 en prix dont \$2,000.00 GROS LOT (1 gagnant)

du 25 nov. au 22 déc.

CHERCHER LE JETON PARTICIPANT REMIS PAR LES MEMBRES DU CERCLE DES AFFAIRES DE MONTMAGNY.

Pensez-y, \$2,000.00 en prix à ceux qui achètent à Montmagny.

Mme. Louis-Maurice Abel est la gagnante de \$100.00 pour achat fait chez Studio Pierre Michon. Le numéro était: 2689. Ce tirage fait parti de la promotion, Cam.



Les Industries Provinciales Ltée (I.P.L.) ressuscite le bon vieux temps, en lançant le «JUMPER», traditionnellement appelé «casse-cul». Ne pesant que 6 livres, résistant aux chocs et fendillements, le «JUMPER» supporte des températures variant de -350F à 1250F. Le «JUMPER» n'offre aucune aspérité dangereuse et des poignées incorporées au siège lui assurent une très bonne maniabilité sur toutes sortes de neige.

Un nouveau produit qui n'a rien de nouveau chez I.P.L.

Les Industries Provinciales Limitée (I.P.L.) ressuscite les joies d'hiver du bon vieux temps, en lançant le «JUMPER».

Il s'agit en effet du traditionnel «casse-cul», dont la majorité des parents et grands-parents se souviennent, pour en avoir maintes fois fait

l'utilisation lorsqu'ils étaient plus jeunes.

Le vieux ski et la planche de bois ont été remplacés par le plastique, mais le concept et l'allure générale ont scrupuleusement été respectés.

Très léger, le «JUMPER» ne pèse que 6 livres. Il ne requiert aucun cirage, ses coins arrondis éliminent les aspérités dangereuses et des poignées incorporées au siège lui confèrent une très bonne maniabilité lors des descentes.

Résistant aux chocs et aux fendillements, le «JUMPER» supporte des températures variant de -350 F à 1250F et glisse parfaitement sur neige molle ou dure.

Le «JUMPER», en rouge, jaune ou bleu, sera disponible cet hiver dans les principaux magasins à chaîne, d'articles de sports et quincailleries. Son prix très populaire en fera un jouet facilement accessible et sûrement très apprécié des jeunes amateurs de neige et de folles descentes.

Election d'un nouvel exécutif du Parti Québec

Tel qu'annoncé précédemment, le Parti Québécois de Montmagny-L'Islet tiendra son assemblée générale annuelle mercredi le 12 décembre à St-Jean Port-Joli, à la salle du couvent (derrière l'église).

Cette assemblée générale a pour but l'élection d'un nouvel exécutif qui aura à reprendre et à concrétiser des structures élaborées avant la campagne électorale et visant à mettre sur pied une organisation efficace, au service de ses membres et de toute la population.

L'assemblée aura la privi-

lège de recevoir M. Jacques-Yvan Morin, chef parlementaire du Parti Québécois et chef de l'opposition à l'Assemblée Nationale.

Toute la population est invitée à se joindre aux membres de l'organisation locale pour entendre M. Jacques-Yvan Morin qui prendra la parole vers 21.00h. Monsieur Morin rencontrera précédemment le cercle de Presse à Place Le Germain à 19h.00 où le maire de Montmagny, M. Cajetan Gauthier a également été invité.

Le Parti Québécois Montmagny-L'Islet.

Une étudiante présidente de la Commission pédagogique

(J.P.L.)— Pour la première fois depuis la création du Cégep de La Pocatière, une étudiante, Mlle Madeleine Lemieux, présidera la Commission pédagogique de l'institution.

Cette commission est composée de 20 membres: 8 professeurs, 6 administrateurs et 6 étu-

dants. Parmi les tâches de la Commission, notons l'élaboration des politiques pédagogiques du Cégep au niveau des départements ou de l'utilisation du matériel pédagogique.

C'est aussi cette commission qui nomme le directeur général et le directeur des services pédagogiques.

ASTRONOMIE

...PAR M. ROBERT PROULX



La Comète Kohoutek

Quand la voir? Où la voir? Et comment la photographier?

Pour répondre à de nombreux appels, voici quelques explications. Quand la voir? Où la voir, eh bien oui, elle sera visible à l'oeil nu, à son meilleur, entre le 19 et le 29 décembre dans l'horizon sud, bien avant le lever du jour. Après ces dates, elle sera plus difficile à apercevoir en raison de l'intensité des rayons du soleil dont elle s'approche progressivement. Ce n'est qu'entre le 29 décembre et le début de janvier qu'elle sera visible, à son retour d'orbite autour de l'astre solaire. Cette fois, elle pourra être observée dans l'horizon ouest, peu après le coucher du soleil.

Le 24 décembre, elle sera de magnitude 3.5 équivalent à la brillance de la planète Vénus, elle sera à 20 millions de milles du soleil et à 105 millions de milles de la Terre. Le 29 décembre, elle sera plus près du soleil, seulement à 13 millions de milles du soleil de magnitude 4.0 équivalent à la brillance d'un quartier de lune et c'est cette journée-là, si la température est favorable, qu'on pourra la voir de jour, en masquant le soleil avec un objet dans la direction où l'on voit la constellation du Sagittaire de nuit, et le soir, immédiatement au soleil couchant au sud-ouest; sa brillance sera au maximum et je prendrai des photos au télescope.

Et comment la photographier?

Pour les personnes qui

Poème

La mort n'est pas toujours froide

Comme les doux étés de mon enfance
Dans ma vie, gonflée par l'espérance,
Tu semas sur mes années d'adolescents,
Les fruits que ne meurent les ans.

Ainsi, j'étais un miroir
Terni par tes heures de désespoir
Ou, vibrant sous tes yeux luisants,
Un cœur épris de jeunes sentiments.

Ainsi, tu disais: «Cher ami,
Agréable confident, ma vie n'aura fleuri
Pour toi, que d'amères joies,
Que de jours sombres aux nuits pleine d'effroi.

Je pars maintenant, emportant l'amitié,
Avec la douleur, compagne d'un berceau damné,
Car l'amour en mon sein chatré, à ma solitude,
Ajoute un désert où hurle l'inquiétude.

Et elle partit, j'allais mourir
Seul, livré à l'impitoyable avenir,
Et peut-être sa vie sans racine,
Allait pour toujours errer en de profondes abîmes.

Mais un jour, devant moi,
Je la vis passer, calme et sans émoi,
Mon cœur se pressa; il dit alors:
«Je cours». Je lui répondis: «Tout est mort».

«Je cours». Je lui répondis: «Tout est mort

Celle qui passe est une ombre
Sans pain pour ceux de ce monde,
Que tes bras l'étreignent,
O tes lèvres par les siennes s'imprègnent,

Que tes yeux la couvrent,
Ou tes entrailles pour elle, s'entrouvent,
Partout tu verras l'éternel froid,
T'assagir comme une proie.

Car elle n'est plus,
Toi non plus,
Vous étiez une mer, un rivage,
Et aujourd'hui la mer est un désert sauvage,

Dont la vie à cette coupe,
A bu l'espoir, dernière goutte!»

Maurice Boulet,
Montmagny

Jeune garçon heurté à mort à Montmagny

par Claude MARCHAND

Un garçonnet de 5 ans, du nom de Francis Gaudreau, est mort des suites de blessures qu'il a subies vendredi le 7 décembre dernier, lorsqu'il fut violemment heurté par une automobile vers les 16 heures 40, sur la rue Bernatchez à Montmagny.

La jeune victime était le fils de M. et Mme Léandre Gaudreau, du 24 avenue ST-Magloire, à Montmagny. Il appert que le conducteur

de l'auto, M. Rémi Poulin de Montmagny, aurait voulu éviter deux jeunes garçons qui jouaient en bordure de la rue et n'aurait pas vu le petit Francis qui était de l'autre côté de la rue et a décidé soudainement de traverser le chemin en courant juste devant le véhicule.

Le malheureux garçon n'est pas mort instantanément; il aurait survécu quelque temps grâce à l'intervention rapide d'un passant, M. Alain Belley, de Mont-

magny, qui a pratiqué sur lui la respiration artificielle. Après quoi le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu de Montmagny par les ambulanciers de la Maison Laurent Normand, pour ensuite être transféré dans un hôpital de Québec où il est décédé.

Le Lieutenant Wellie Marchand et le sergent Roger Mrin, de la Sureté municipale, se sont rendus sur les lieux, effectuer les constatations d'usage.

La quête Richelieu un succès record

La souscription du Club Richelieu aux profits des enfants moins favorisés de la ville de Montmagny a connu un sommet.

Entre midi et deux heu-

res dimanche dernier, cinquante-quatre automobilistes ont ratissé la ville en entier. Cette invasion massive et rapide a rapporté \$847.00 soit la meilleure somme de toute l'histoire de cette quête.

claire et plusieurs jouets en bon état.

Cette générosité permettra au Club de distribuer des jouets et des friandises à plus de 250 enfants moins favorisés de chez-nous. De plus, chaque atelier du Foyer de l'Enfance se verra doté de magnifiques jeux de groupe.

À la suite d'un tel succès, le Club Richelieu remercie spécialement tous les automobilistes qui sont venus lui porter secours. Les employés de l'Hôtel-Dieu y étaient particulièrement bien représentés.

Les jeunes étaient un petit peu plus nombreux que les années passées mais pas encore en nombre suffisant.

La distribution des jouets sera faite quelques jours avant Noël soit samedi, le 22 décembre.

Encore une fois, grand merci à tous.

Jean-Claude Crêteau,
Co-responsable.

Populart Inc.

Un voyage au Salon des Métiers d'Art

Afin de permettre aux artistes, artisans et fermiers de la Côte-du-Sud, de découvrir ce qui se fait sur leur domaine dans les autres régions du Québec, de faire connaissance de d'autres comme eux, d'échanger des idées, des expériences et des techniques avec eux; Populart Inc. organise un voyage par autobus de 41 places pour aller visiter la grande exposition du "Salon des Métiers d'Art du Québec" à Place Bonaventure à Montréal.

Le départ aurait lieu à l'Eglise St-Thomas de Montmagny, dimanche le 16 décembre à 8.30 heures du matin.

Le Salon des Métiers d'Art du Québec regroupe à chaque année plusieurs centaines d'exposants dans différents domaines tels que: joailliers, céramistes, tisserands, émailleurs, ébénistes, potiers, ferronniers, sérigraphes, orfèvres, graveurs, sculpteurs, fermières etc. pour totaliser des ventes de plusieurs millions de dollars.

C'est nul doute une exposition des plus enrichissantes pour les intéressés. Ceux qui désirent faire parti de ce voyage et avoir plus d'informations, veuillez communiquer avec Clément Montminy à 248-4877 Jour et 248-2148, soir.

NOTAIRE Me Gaston Lemieux

CONSEILLER JURIDIQUE

192, Ave de la Gare, Montmagny. 248-1202

38, 5 e Ave L'Islet 247-5329
les mardis et samedis.

Vente

LIQUIDATION

Denys Confection Enr.

142, Ave de la Gare, Montmagny. 248-0596

VOIR PAGE 6 CAHIER D

Assemblée générale du Centre Social de St-Pascal

(J.P.L.) Le Centre Social de St-Pascal tiendra son assemblée générale annuelle dimanche, le 16 décembre prochain.

Cette assemblée, qui débutera à 8 heures 30, le matin, s'adresse à tous ceux qui s'occupent des loisirs, le Haut Commissariat, la Commission scolaire, les municipalités et les différents corps intermédiaires.

Les participants auront à discuter autour de trois principaux thèmes. Dans un premier atelier la discussion portera sur la collaboration entre les municipalités et les commissions scolaires. Les représentants du Haut Commissariat et du Conseil régional des Loisirs y participeront aussi alors qu'on parlera de structures et de partage de pouvoir.

Dans un deuxième atelier les différents comités du Centre Culturel feront le point des activités 1972-73 et une projection sur les activités à venir. On examinera aussi le budget.

Enfin, les représentants d'organismes de loisirs non-intégrés au Centre, participeront à une discussion sur l'avenir des loisirs. Ils exa-

mineront les possibilités de mettre sur pied une meilleure organisation, une meilleure planification.

Ce déjeuner causerie aura lieu à l'école Mgr Boucher. La plénière regroupera tous les participants vers 11 heures.

Station de Gas indépendants
Service Fafard
ROGER FAFARD, prop.
Plonier des GAZ A BAS PRIX
Route Trans-Canada Ouest
Service de 24 heures
MONTMAGNY

tél. Bur.: 248-1358 tél. Rés.: 248-2545
A. & A. Coulombe Enr.
ENTREPRENEUR Excavation
Dynamitage
Terrassement
Concessionnaire John-Deere
R. R. No. 1. Montmagny, P.Q.

MONTMAGNY READY MIX
"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"
—Service—
—Prix—
—Qualité—
PLAN NO. 1 248-0953
ROUTE TRANS-CANADA
MONTMAGNY
PLAN NO. 2: ST-RAPHAEL, BELL, Que 243-2102
PLAN NO. 3: VILLE LA POCAIERE Kam 856-3409

ATTENTION! Ne surchargez pas vos circuits

On achète de plus en plus de chauffeuses et autres appareils électriques de chauffage et on les installe sans s'assurer si les circuits de la maison peuvent supporter ces charges additionnelles.

Il en résulte des fusibles qui sautent, des circuits surchargés, des fils qui s'échauffent. Il y a aussi de grands dangers d'incendie si l'on remplace un fusible grillé par un autre de calibre supérieur.

Avant de faire l'achat d'un ou de plusieurs appareils de chauffage électriques, il est sage de consulter un maître électricien pour savoir si vous avez les circuits voulus.



Une bête pas commode!

MM. René Talbot et Marc Lapointe, deux trappeurs du Rang du Sud à St-Pierre de Montmagny, ont capturé ce loup au piège, vendredi matin, et l'ont achevé à coups de rondins. Le chien Ricky a aussi sa part de mérite puisque c'est lui qui a retracé la bête féroce après qu'elle eut arraché le piège pour s'enfuir avec, dans le bois. Ce loup serait âgé de 3 ou 4 ans et pèse quelque 45 livres. D'autres bêtes semblables ont été vues à St-Pierre, en bordure de la forêt. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)



Cours télévisés

L'Université du Québec dispensera, à compter du 12 janvier prochain, un cours télévisé d'initiation à la coopération. Ce cours sera diffusé dans tout le Québec, sur les ondes de dix stations de télévision privées, dont trois dans l'Est du Québec.

Il s'agira de la première menée par la télé-université de l'Université du Québec. On espère atteindre quelques milliers d'étudiants, dans tout le Québec. Les étudiants seront encadrés par les principales coopératives québécoises, mais surtout par le mouvement coopératif Desjardins.

Le cours comprendra treize émissions qui, dans l'Est du Québec, seront diffusées aux jours et heures suivants: à CJBR-TV, le dimanche, de 11 heures 30 à 12 heures; à CKRT-TV, le samedi, de 18 heures 30 à 19 heures; à CHAU-TV, le jeudi de 21 heures 30 à 22 heures. Les émissions commenceront sur les ondes de CKRT-TV le 12 janvier, sur celles de CJBR-TV le 13 janvier et sur celles de CHAU-TV le 17 janvier.

Les treize émissions seront entrecoupées de quatre séminaires et de deux examens. Outre les émissions, les étudiants inscrits recevront un document de référence, un dossier et sept bulletins de liaison. Les séminaires se tiendront dans les localités où on pourra regrouper une vingtaine d'étudiants au moins.

Les personnes de notre région qui désirent s'inscrire à ce cours doivent s'adresser au registrariat de l'Université du Québec à Rimouski. Les étudiants qui cheminent déjà dans un programme donné ont aussi la possibilité d'opter pour ce cours; le cours COOP-001 est en effet intégré à la banque de cours de l'université Rimouskoise.

Quilles à St-Jean

LIGUE FEMININE DE QUILLES-ST-JEAN PORT-JOLI			
1-MOTO-KOMETIK	16,847	56 points	
PHS:Anette Leclerc	129		
PHT:Aline Bélanger	300		
2-CAISSE POPULAIRE	16,801	52 points	
PHS:Denise Lafleur	112		
PHT:Denise Lafleur	297		
Simonne Bourgault	297		
3-RESTAURANT CHEZ DENIS	16,356	46 points	
PHS:Evelyn Lavoie	119		
PHT:Evelyn Lavoie	282		
4-CENTRE D'ACHATS	16,080	38 points	
PHS:Monique Pelletier	172		
PHT:Monique Pelletier	429		

Ann ette D. Leclerc

Pharmacien

Heures d'ouverture: 2.00 à 6.00
9.00 à 12.00 7.00 à 9.30

Fermé samedi, dimanche et fêtes.
(Pour ordonnance à compter de 10.30 A.M.)
rue de La Fabrique, Armagh, tél.: 466-2925.

D.
LAPORTE

Vente

LIQUIDATION

Denys Confection Enr.

142, Ave de la Gare, Montmagny. 248-0596

VOIR PAGE 6 CAHIER D

L'équipe de lutte olympique défendra son titre

L'équipe de lutte du Cégep de La Pocatière, dirigée par l'instructeur Pierre Jalbert, défendra son championnat provincial novice, samedi prochain le 15, à Montréal.

On sait que les lutteurs olympiques du Cégep s'étaient mérités ce championnat à Trois-Rivières, en décembre dernier.

Vingt à vingt-cinq athlètes représenteront le Cégep, samedi.

D'après les résultats obtenus lors d'une rencontre amicale avec la Palestre nationale, il y a quelques semaines, l'entraîneur en chef de l'équipe, Pierre Jalbert, fonde beaucoup d'espoir sur l'équipe actuelle.

LIQUIDATION DE CHAUSSURES

RABAIS DE 40% A 50% SUR SOULIERS, BOTTES A COURROIES, COUVRE-CHAUSSURES DE TOUTES SORTES, PATINS, ETC.

Alphonse Forgues

23, Rue Principale Est, Berthier-Sur-Mer, Cte. Montmagny.

Tél.: 259-7718

CONFECTIONNEZ

VOS TOILETTES

DES FETES ET

PROFITEZ DU

10 %

de réduction

sur tout le

tissu en magasin

NOUS POSSEDONS UN VASTE CHOIX DE MATERIEL CONVENANT POUR CES GRANDES OCCASIONS.

EGALEMENT DISPONIBLE, TOUS LES ARTICLES DE COUTURE.

Lucie Roy

129, 6e rue Montmagny

248-3885

Mlle Lucie Roy profite de l'occasion pour offrir ses meilleurs Voeux de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année, à toute sa clientèle et amis.



ELECTROPHONIC

Grand spécial \$169.95 Tel qu'annoncé à la télévision!

Ensemble comprenant:
1-Radio AM FM stéréo
1-Lecteur à cartouches, 8 pistes.
2-Haut Parleurs.

1-Table tournante avec cache poussière.
1-Paire d'écouteurs
1-Disque - 1 cartouche
1-Base roulante.

ABC Electronics Enr.

117, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

248-1267

Ligue Intermédiaire Kamouraska

POSITION DES EQUIPES	NOMS	P.J.	G	P	N	PP	PC	TOTAL
1) Les Forestiers de Mont-Carmel		10	5	3	2	35	30	12
2) L'Intra du Cégep de La Pocatière		9	4	4	1	25	35	9
3) Les 30-30 de La Pocatière		10	4	5	1	41	37	9
4) Les royaux de La Pocatière		9	3	4	2	40	39	8

MEILLEURS COMPTES.	Noms	Buts	Assistances	Total
1) Zoël Ouellet		11	7	18
2) René Sirois		11	7	18
3) René Rouleau		7	9	16
4) Michel Schmouth		6	9	15
5) Lionel St-Pierre		6	6	12
6) Jean-Yves Simard		6	5	11
7) Viateur Béchar		6	3	9
8) Réjean Morneau		4	5	9
9) Dominique Massé		3	6	9
10) Alain Anctil		4	4	8
11) Elphège Lévesque		4	4	8
12) André Sasseville		3	5	8
13) Carol Dupéré		3	4	7
14) Germain Gagné		3	4	7
15) Jacques Gagnon		0	7	7

La moyenne des gardiens de buts par équipes.
Les Premiers: Réal Lévesque et Julien Lévesque des Forestiers.

Soit: **PJ PP PC MOY.**
10 35 30 3.00

Les Deuxièmes: **P.J. P.P. PC MOY.**

10 41 37 3.70

Les Troisièmes: Jacques Julien et John Lewis, Duncan de l'intra du Cégep.

Soit: **PJ PP PC MOY.**
9 25 35 3.89

Les Quatrièmes: Claude Anctil, André Lévesque et Alain Sirois des Royaux.

Soit: **PJ PP PC MOY.**
9 40 39 4.33

Stats: Réal Picard

Ballon-volant

Association Camping Montmagny L'Islet.
CLASSEMENT.

	P.J.	P.P.	P.G.	Total
Guy Lefrançois	33	9	24	48
Pierre Lefrançois	33	10	23	46
Denis Jean	33	14	19	38
Amédée Fortin	33	17	16	32
Jackie Walsh	33	23	10	20
Benoit Chabot	33	26	7	14

CONTRE-RENDU.

Avec le programme de vendredi dernier nous pouvons constater un changement dans les positions soit la première et la deuxième. En effet Guy Lefrançois a réussi à ravir la première position. Place détenu par Pierre Lefrançois depuis huit programmes consécutifs.

Lors de la première rencontre les opposants étaient Benoit Chabot et Denis Jean. Benoit du se plier à 3 reprises devant la détermination et l'efficacité de la formation adverse. Benoit qui a connu la joie de gagner, ne put en profiter longtemps, donc cette joie ne fut que passagère.

En second les formations de Pierre et Guy Lefrançois se mesuraient. Pierre rendit les 2 premiers matchs par un pointage peu élevé de 15/5 15/4 en faveur de son fils. La troisième se promettait d'être des plus chaude. Le tournant de ce match fut lorsque l'équipe de Guy ramena un ballon pratiquement imprenable, dans le jeu. Et à partir de ce jeu leur production augmenta ce qui leur permit de remporter la dernière.

En dernier les équipes d'Amédée Fortin et Jackie Walsh se rencontraient. Jackie réussit à remporter la première mais sa joie ne fut que de courte durée, lorsqu'il perdit les 2 dernières en faveur d'Amédée. Mais de beaux jeux furent joués durant ses parties. Et il y a eu des erreurs qui furent très couteuses dans les milieux de partie.

Jackie Walsh et Guy Lefrançois, Publicistes.



PERIODIQUEMENT, DESINTOXIQUEZ-VOUS

HERBorex, pour toute la famille, est un mélange de plantes médicinales. Il se recommande aux personnes qui souffrent d'irrégularités, il soulage les troubles digestifs, flatulences, maux de tête, etc. qui l'accompagnent.

CHOLASTIN, un produit à base de plantes et de sels biliaires, qui favorise l'écoulement de la bile et aide à la digestion.

Des les premiers comprimés vous éprouverez un soulagement.

RENALGINE aide à soulager l'irritation des voies urinaires et le mal de dos qui peut en résulter.

En prenant **RENALGINE**, un autre produit, Rolmex à base de plantes, vous ressentirez rapidement un soulagement du mal de dos.

Louis Gaulin
conseiller

Remèdes: 248-3930
d'herbages 11 Ave Ste-Brigitte
Rolmex Montmagny

On nous écrit

Des remerciements qui furent appréciés

M. Gilles Ouellet
Journal Le PEUPLE,
Montmagny.

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec grand plaisir que, la semaine dernière, je lisais l'article de Mme Nicole Blouin au sujet de la nouvelle salle de quilles qui sera construite à l'Ecole polyvalente de Montmagny.

Ca faisait drolément contraste avec les lettres qui m'étaient ordinairement adressées par l'entremise de votre Journal.

Comme tous les quilleurs, je me suis réjoui de cette décision des autorités de la Régionale de bien vouloir accommoder les adeptes de ce sport en détresse depuis la disparition du Foyer des quilles.

Toutefois, je ne voudrais pas revendiquer seul le fruit de ces démarches. MM. Majella Webster des Services aux Etudiants, Raymond Normand des Services de l'Équipement et Rosaire Laprise directeur général n'ont rien ménagé pour assurer cette conclusion heureuse aux quilleurs.

Aussi en terminant, je m'en voudrais de ne pas souligner la tenacité des quilleurs et plus particulièrement celle du comité spécial dirigé par M. Claude Boulet et Mme Nicole Blouin. Ce support a été vraiment indispensable.

Il ne reste plus maintenant qu'à espérer que les quilleurs viendront, nombreux à cette nouvelle salle et s'amuseront à leur goût.

Jean-Claude Croteau,
conseiller,
à la Vie Étudiante
C.R. Pascal-Taché,
159 Rue St-Louis
Montmagny.



POUR BIEN MANGER

Un menu vraiment exceptionnel, des mets exquis
tel que fondue, steak sur le grill, préparés avec
soin et servis avec attention et en plus
un choix des meilleurs vins
LE TOUT DANS UN DECOR REPOSANT,
VOILA LA NOUVELLE SALLE A MANGER DU

Restaurant Denis Enr.

St-Jean Port-Joli 598-6266

Heure d'ouverture:
Dimanche au Vendredi: 11.30 heures à 1.30 heure; 5.30 heures à 9.00 heure. Samedi: 11.30 heures à 1.30 heure; 5.00 heures à 2.00 de la nuit.

Vente

LIQUIDATION

Denys Confection Enr.

142, Ave de la Gare, Montmagny. 248-0596

VOIR PAGE 6 CAHIER D

Vous êtes chez vous au La Salle

Au gré de vos voyages d'affaires ou de plaisir, retrouvez au La Salle l'unique ambiance canadienne-française, la chaleur de l'accueil et une table depuis longtemps réputée.

Reposez-vous dans ses chambres coquettes et intimes et fiez-vous au service discrètement dévoué des propriétaires, Maurice et Marcel Gauthier et de leur personnel.

L'Hôtel de La Salle, au coeur du Centre-Ville, près des grands magasins, est le pied-à-terre favori des Québécois et des francophones des Maritimes et de l'Ontario.

Venez passer une fin de semaine ou quelques jours consacrés au magasinage. Profitez de nos 'Spéciaux tout compris' pour assister à des spectacles de choix ou des événements sportifs. Réservez en appelant, frais virés, (514) 866-6492 et demandez mademoiselle Maryse.

Spécial tout compris

WEEKEND DU SAMEDI
ARRIVÉE DU SAMEDI
incluant

- A) Souper
- B) Joute de hockey au Forum
- C) Coucher
- D) Petit déjeuner

TOUT COMPRIS. \$23.00

Hôtel de

La Salle

1240, rue Drummond
Montréal 107, Qué.
Tél. (514) 866-6492

Lettre ouverte

Répresailles de la Cie "Gérard Collin Inc." contre ses employés

Depuis l'instauration de notre syndicat soit un peu plus de 2 ans, nous avons tentés en vain et par divers moyens d'établir un contact d'harmonie et de coopération avec la compagnie. Nous remarquons aujourd'hui que cette dernière profite des négociations actuelles en cours pour répondre de nos bonnes intentions en amplifiant davantage une indépendance hostile. Si nous considérons que les négociations sont des terrains d'entente, afin d'y conclure de meilleures relations entre les parties, chez nous nos membres, malgré leurs efforts collectifs, n'entrevoient hélas pour Noël qu'un conflit gratuit, image d'un père Noël sans valeur humaine.

"On menace et on congédie". Déjà un de nos membres, victime d'un système de boni cancéreux est congédié, par une compagnie sans cesse à l'affut de la discorde, tout en tentant de démontrer un ordre de justice, en chargeant nos membres du fardeau de leurs erreurs. On néglige les remarques de notre syndicat dans le but de rétablir un climat déchu, on affiche avec une certaine répugnance à consentir aux dirigeants syndicaux, la confiance et la représentation de leurs membres. On ne manque une occasion d'intimider

ou d'incorporer une tactique paternaliste en semant parmi les nouveaux employés l'insécurité et l'angoisse dans leur position de travail. Sans cesse déclinante, l'atmosphère de nos rencontres se fait de plus en plus froide, et des problèmes soulevés, l'éternelle routine de faire valoir des clauses ou ententes antérieurement accordées, ne nous est jamais absente. Lorsqu'on se retourne 5 ou 6 ans vers l'arrière, alors que nous subissions des augmentations salariales déjà révolues, qui se situaient dans l'ordre de \$0.02 et de \$0.04 par année, nous ne pouvions sans syndicat que baisser la tête tout en remerciant une telle générosité de la part de notre employeur. Nous avons donc lutté afin d'effacer ces années, miroir de 1929, afin d'arracher les racines d'une politique conservatrice dont les fruits sont depuis longtemps digérés.

L'année 1973 sera pour nous un pas de géant, une étape levant ainsi le jour sur l'écart de salaire, et de représentation vis-à-vis la réalité. Qu'on songe que le salaire brut et moyen payé pour 45 heures de travail, équivaut à \$99.45 par semaine, l'on n'a sûrement pas besoin d'une longue réflexion pour le classer dérisoire. Ce n'est donc qu'en travaillant avec un rendement supérieur à la moyenne, tout en affichant 55 à 60 heures de travail que l'on peut obtenir un salaire décent. Nous sommes un organisme incorporé à la société, et nous demandons que d'en suivre l'évolution. Si l'on songe qu'en 1891, la Trade-Union de la Grande-Bretagne groupant plus de 200,000 travailleurs proposait au Parlement un texte pour améliorer la législation sociale qui visait à l'adoption que la journée normale de travail soit fixée à 8 heures, on ne peut vraiment s'empêcher de dire "A-

vancez en arrière".

Lorsque devant nous s'affichent les progrès scientifiques et grandes réalisations de notre société, on ne peut qui pressentir la force de contact moral qu'il a fallu dégager pour atteindre ces objectifs. Participer n'est pas une devise, mais plutôt un devoir de conscience qui est présent en chacun de nous. Pourquoi l'étouffer et s'affaiblir soi-même, ne vaut-il pas mieux unir, dans la confiance et la sincérité des buts so-

ciaux dont ensemble nous pourrions édifier, avec des structures par les parties doublement renforcées. Le réel est le point d'appui du futur et c'est aujourd'hui par des actions personnelles et collectives comme celles que nous vivons présentement que nous pourrions défricher le sol socialiste qui continuellement surnage entre la paix et le conflit.

Syndicat des Employés du Meuble de Montmagny et les environs C.S.D. par: Maurice Boulet, secrétaire.

Remerciements de sympathies

M. Simon Gagnon et sa famille remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de Mme Simon Gagnon Morin, de l'Isletville, soit par offrande de messes, soit par des tributs floraux, soit par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles.

Avis public

Le Conseil de Développement de la Côte-du-Sud recherche:

ANIMATEUR

FONCTIONS:

- Voir à l'application des décisions du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif.
- Animer le travail d'équipes sur le territoire de la Côte-du-Sud.
- Coordonner le travail, des bénévoles, effectué sur le territoire.

EXIGENCES:

- Connaître la Côte-du-Sud.
- Expérience dans la tenue de réunions et posséder le sens de l'organisation.
- Avoir de l'initiative, de la faculté et de l'intérêt au travail d'équipe.
- Disposer d'une voiture.

TRAITEMENT:

L'on tiendra compte de l'expérience des candidats. \$125.00 par semaine, plus dépenses de voyage. Les personnes intéressées à ce poste doivent remplir une formule en se rendant ou en communiquant avec le secrétariat du CDCS situé au 159 St-Jean Baptiste Ouest, à Montmagny, au no. de Tél: 248-0469.

Serge Lebel,
Président du CDCS.

MUNICIPALITE L'ISLET-SUR-MER. Cré L'Islet, P.Q.

Appel d'offres

SOUSSION 15273

Travaux d'aqueduc, d'égoûts sanitaires et pluviaux de même que la construction et l'aménagement de rues pour la Municipalité de L'Islet-Sur-Mer.

ORIGINE:

Corporation Municipale L'Islet-Sur-Mer, L'ISLET-SUR-MER, Cré L'Islet, P.Q.

M. Jean-Marc Cloutier, Sec. Trésorier.

DOCUMENTS:

Disponibles sur appel aux bureaux des Ingénieurs Després, Landry & Associés, 17 Place de l'Eglise, Montmagny, à partir du 14 décembre 1973. Dépôt: \$100.00 remboursable sur remise des documents au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.

GARANTIE:

Une garantie de soumission au montant de \$50,000.00 est exigée sous forme de bon ou chèque visé au nom du Propriétaire.

CLOTURE:

20 heures (8.00 hres P.M.) le 21 janvier 1974 à la Salle du Conseil Municipal de L'Islet-Sur-Mer.

M. Jean-Marc Cloutier, Secrétaire-Trésorier.

Le 7 décembre 1973.

M. Jean-Marc Cloutier,
Secrétaire-Trésorier.

QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE ST-PAMPHILE COMTE DE L'ISLET

AVIS PUBLIC

DE L'ASSEMBLEE PUBLIQUE
QUI SERA TENUE LE 17 DE-
CEMBRE 1973.
RE: REGLEMENT NO. 57

Avis public

A TOUS LES PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES INSCRITS AU ROLE D'EVALUATION ET INTERESSES PAR LE REGLEMENT NO. 57 DE LA VILLE DE ST-PAMPHILE, COMTE DE L'ISLET
AVIS PUBLIC EST, par les présentes, donné par le soussigné, RAYMOND COULOMBE, secrétaire-trésorier de la Ville de St-Pamphile, comté de L'Islet;

QUE le règlement No. 57 a été adopté par le conseil à son assemblée du 3 ième jour de décembre 1973, pourvoyant à l'exécution de travaux municipaux afin d'extensionner le réseau municipal d'aqueduc et d'égoût pour desservir les contribuables du rang des Gagnon, des rues Guimont Est, Legros, des Erables, St-Michel et du projet Pelletier;

QUE suivant les dispositions de la Loi des Cités et Villes du Québec, ce règlement sera soumis aux propriétaires d'immeubles imposables intéressés par le règlement No. 57 de la municipalité au cours d'une assemblée publique qui sera tenue le 17 ième jour de décembre 1973, à 7 heures du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil.

DONNE A ST-PAMPHILE, CE 4 IEME JOUR DE décembre 1973.

Raymond Coulombe,
Sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC Municipalité de St-Magloire-de-Bellechasse

Aux Contribuables de la susdite municipalité:

Avis public

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le rôle d'évaluation de cette municipalité est complété et déposé à mon bureau: qu'il restera ouvert à l'examen des intéressés, ou de leurs représentants, jusqu'au 1 mai 1974.

Et que toute plainte doit être déposée avant le 1 mai 1974, au bureau de la Corporation.

DONNE à St-Magloire, ce 3ième jour de Décembre mil neuf cent soixante-treize.

A. Lemieux,
Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec, Municipalité de Lac-Frontière, Comté de Montmagny.

Aux contribuables de la susdite Municipalité.

Avis public

Est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que: Le rôle d'évaluation a été révisé à la séance du 15 novembre 1973 et est déposé à mon bureau où il peut être examiné par les intéressés à compter de ce jour. Le susdit rôle d'évaluation révisé servira de base pour l'imposition des taxes municipales pour l'année 1974. Conformément à la loi tous les contribuables recevront un avis indiquant l'évaluation de leurs immeubles. Cet avis et le compte des taxes seront transmis en même temps, et ce, avant le 1er Mars 1974, et, s'il y a lieu, les plaintes des contribuables devront être déposées avant le 1er mai 1974. Et que tous les intéressés sont par les présentes avisés d'agir en conséquence.

Donné à Lac-Frontière ce 1er décembre 1973.

Jean-Guy Grégoire,
Secrétaire-trésorier.

Avis public

QUEBEC REGIE DES SERVICES PUBLICS
DISTRICT DE MONTMAGNY
NO: 8869 R.S.P.

GUY CHOUINARD
3, rue de l'Eglise
St-Pamphile, (L'Islet).

requérant,

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONTINUER
L'EXPLOITATION D'UNE ENTREPRISE DE
CABLODISTRIBUTION.

Prenez avis que le requérant demande l'autorisation de continuer, conformément à la Loi de la Régie des services publics (S.R.Q. 1964, ch. 229 et am.) et au Règlement relatif aux entreprises publiques de cablodistribution (A.C. 3565-73 du 25 septembre 1973), l'exploitation de son entreprise publique de cablodistribution desservant tout ou partie du territoire de:

-Ville de St-Pamphile-

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette requête en s'adressant soit au bureau du requérant soit à la Régie des services publics.

Toute personne intéressée peut produire une intervention en faisant parvenir au Secrétaire de la Régie dans les 20 jours de la publication du présent avis, un écrit exposant les motifs de son intervention ainsi que ses conclusions. Elle doit en même temps faire parvenir une copie de cet écrit au requérant et envoyer à la Régie des services publics le reçu de livraison, par la poste ou par messenger, comme preuve que le requérant a reçu sa copie.

Une audition publique sera tenue par la Régie ultérieurement. Les parties, requérant et intervenants, recevront avis de la date et du lieu d'audition.

QUEBEC, le 21 novembre 1973

Le secrétaire,
DANIEL BLANCHETTE, avocat
Régie des services publics
2875, Boul. Laurier
Suite 1200
Ste-Foy, Québec 10
G1A 1G8
Tél: 643-5560

petites annonces

MAISONS MOBILES, roulottes Languois 1298 Boul. Ste-Anne, Ville-neuve. Dépositaires Maisons Mobiles. Glendale Roulottes de voyage. Tél: 667-5753. 21-11-4Fs.

TOYOTA Corona de Luxe 1972, automatique. Radio-cadran 4 pneus radiaux neufs- 9,800 milles. Cause: auto fournie. Tél: 248-1459. 21-11-JNO

MAISON NEUVE située sur la Rue Bélanger, à Montmagny. Prêt à livrer immédiatement. 248-3591. 31-10-JNO

MAISON A Vendre à 2 logements. 1 logement disponible au Village Notre-Dame du Rosaire. Tél: 248-0293 5-12-3Fs.

DEUX MAISONS à Revenus, comprenant un local commercial et des logements, sur la rue St-Jean Baptiste. Revenu annuel de \$5,000.00. POUR INFORMATION: Dolan & Boutin, notaires, 78, Avenue de la Gare, Montmagny. Tél: 248-1115. 31-10-JNO.

COFFRES en CEDRE, fini noyer. Prix de la manufacture. L. Coriveau. 77-7e Rue. Tél: 248-2536. 10-10-JNO.

CHRYSLER Newport 1967. Peinture neuve. Pneus radiaux. Bonne mécanique. Tél: 856-1580. 14-11-JNO

TRAINEAUX avec manchon peints en rouge. 2 grandeurs, Bob Sleighs 15 pouces par 48. Prix de la manufacture L. Coriveau, 77-7e Rue. 248-2536 14-11-JNO.

SET de DRUMS à Vendre, à l'état de neuf. Tél: 248-3227 5-12-2Fs.

AVIS-Nous n'avons autotisé personne à bûcher et à Vendre des arbres de Noël. Pour un bel arbre adressez-vous à Numa et Yvon Blanchet. 248-2544. 248-3187. 28-11-3Fs.

REMORQUE simple et **TRAINEAU** pour Auto-Neige. SKI Alpin pour Hommes, avec bottines. FAUTEUIL d'Enfants, MANTEAU Vison 15 ans. Bonnet Vison Saphir. S'adresser à: Tél: 248-4945. 5-12-2Fs.

PETITE ORGUE de Marque Honner système à transistors. A l'état de neuf. Idéal pour cadeau de Noël. Tél: 247-5135 28-11-3Fs.

MAISON à Vendre à St-Jean Port-Joli, 1 étage, sous-sol fini, 4 chambres à coucher, prix à discuter. Tél: 598-6148 5-12-JNO.

MOTO-NEIGE Bombardier 1968, 20 forces. Tél: 248-2466 après 6 Hrs. 5-12-2Fs.

MAISON A Vendre à Berthier-sur-Mer, 2 logements. S'adresser à: 259-7586. 5-12-3Fs.

TROIS jeux de SLEIGHS attaches pour tracteur et snow avec chaînes à billots. Deux motos-neige Polaris, un 1969, 19 forces, le second 1972, 16 forces. Tél: 248-1531 28-11-3Fs.

SNOW-MOBILE à Vendre, en très bon état. Utile pour le bois. Tél: 246-3701. 5-12-3Fs.

ARBRES de Noël à Vendre, de toute grosseur. Prix compétitif à partir de \$2.00. Yvon et Numa Blanchet. Tél: 248-2544. 248-3187. 21-11-5Fs.

MAISON à Vendre avec garage. S'adresser à Emile Breton, 30 Rue Montcalm. Tél: 248-1574. 12-12-2Fs.

MAISON à revenus 2 1/2 étages et grand terrain. Ave. de la Gare. Règlement de succession. Tél: 248-0294, après 5 Hrs. 12-12-1F.

MAISON à Vendre à Cap St-Ignace. Tél: 246-5273. 12-12-2Fs.

CHEVROLET Impala 1967, à Vendre, 2 portes Hardtop. En très bonne condition. Peinture neuve. Tél: 248-1333. 12-12-1F.

VIEUX PIANO Evans à Vendre, en bon état. \$250.00. Tél: 856-3074 12-12-1F.

BOIS à Vendre, de l'érable buché cette automne. Prix à discuter avec l'acheteur. Tél: 354-2484. 12-12-1F.

CUISINIÈRE électrique Bélanger, chatelet 5, REFRIGÉRATEUR Général Electrique, 13 Pieds cubes, HUMIDIFICATEUR. Tél: 248-0872. 12-12-1F.

MOTO-NEIGE marque: Ski-Roule 1971, 28 forces, à l'état neuf. Tél: 243-2824. 12-12-2Fs.

EVAPORATEUR Cantin en très bon ordre, 3 x 15. Tél: 247-3343. 12-12-3Fs.

MAISON à Vendre à Ville La Pocatière, 7e Ave. 501. 8 appartements meublés ou non. Lessiveuse, sècheuse. Mme. Joseph de l'Étoile, C.P. 299, 501 - 7e Ave., Ville La Pocatière. 12-12-2Fs.

PATINS, EPAULETTES, GENOUX CASQUES. Bottes de ski Alko pointure 7; état presque neuf. Costumes de ski-doo, bleu-maron. 14 à 15 ans. Tél: 248-1494, de 5 Hrs. P.M. à 8 Hrs. P.M. 12-12-3Fs.

MACHINE à Laver, en bonne ordre. Prix à discuter. Tél: 248-1922 12-12-1F.

Problème No. 24...

(Solution de la semaine précédente)
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 N O C T A M B L E
2 A V I A T I O N C C I
3 I E T E S T I C A L E
4 S G E L E S O M E R
5 F E R R E A A I O M
6 A R A S C O T T E R
7 N Y E C I T A R N E
8 C A N N E E U E C U
9 F T E R N E L L E E M
10 A A T S E L I
11 P I N E M T O G O
12 P R O T E S T A T I O N

ON DEMANDE

Garçonnière meublée 1 1/2 pièce à 3 pièces pour informations: Gérard Fillion Tél: 248-3757 entre 9.00 Hrs. et 5 Hrs.

A LOUER

CHAMBRE ET PENSION A LA Semaine. Auberge des Trois- Chemins. 248-9048. 5-9-JNO.

CHAMBRE avec salle de bain, cuisine, salon. Chauffage et électricité fourni. Près Ecole Casault. [Filles]. Tél: 248-1633 12-12-JNO

GARÇONNIÈRE à Louer: 248-1228 12-12-JNO.

GARÇONNIÈRE 1 Pièce à Louer, pour étudiante, ou jeune fille seulement. Près de la Polyvalente, 10 Ave. Fournier. Tél: 248-2156 12-12-2Fs.

LOGEMENT 5 Pièces situé à Berthier. Libre immédiatement. Tél: 259-7735 5-12-3Fs.

ON DEMANDE

CHAMBRE et **PENSION** à la Villa Rachel à 91 St-Thomas et 96 Est St-Jean Baptiste. Tél: 248-1706 14-11-JNO.

FOURRURES DEMANDEES: Vieux manteaux chat-sauvage. Hommes et femmes. Bonne condition. Toutes grandeurs. Paiement \$50. et plus. Tél: 514-843-4000 28-11-3Fs.

TROIS SECHOIRS A VENDRE

Trois séchoirs à cheveux à air conditionné à l'état de neuf. Meubles de couleur. Teintures et produits récents de Salon de Coiffure. Tél: 243-2519.

Maison A VENDRE

MAISON NEUVE A VENDRE SITUÉE DANS LE NOUVEAU DEVELOPPEMENT A CAP ST-IGNACE. 246-5621

Maison A VENDRE

MAISON NEUVE A VENDRE SITUÉE SUR LA RUE BELANGER. S'ADRESSER A 248-3591. JEAN-PAUL LEVEILLE.

Vendeurs d'autos neuves ou usagées demandés

Un des plus important dépositaire d'automobiles de la région est à la recherche de Vendeurs qui désirent travailler et gagner un bon salaire.

Serait considéré comme un candidat avantageux celui, qui a déjà eu beaucoup de contacts avec le public, soit en travaillant dans une quincaillerie ou autre commerce, comme livreur de pain, lait ou autre etc.

Veillez faire parvenir votre Curriculum Vitae à:

Journal PEUPLE/COURRIER, Département C.M. 55, Rue de la Fabrique, Montmagny.

TARIF DES PETITES ANNONCES

.Pour 15 mots: \$1.75
.Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
.Première parution: minimum \$1.75
.Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE

UN COUPLE ou **PERSONNE** Seule, est demandée pour prendre charge de chambres et Pensions. S'adresser Tél: 884-2794. 5-12-4Fs.

HOMMES demandés: en pleine période d'engagement sur la Rivière-Sud, Beauce, Bellechasse, Dorchester, Montmagny, Lotbinière, Lévis & L'Islet. Travail à l'année. Doit être soigné et propre. Pour rendez-vous: 833-1719 de 9 à 11 A.M. de 2 à 4 P.M. 5-12-4Fs.

TRAVAILLEZ A LA MANIÈRE AVON aux heures qui vous conviennent: c'est facile de mettre sur pied un commerce florissant. Bien à vous! Territoires Vacants: Montmagny, St-Jean Port-Joli, La Pocatière, St-Omer. Composez 418-724-6616, ou écrivez à Mlle G. Lavoie, C.P. 963, Rimouski. 17-10-10Fs.

DEPENDABLE MAN WHO CAN WORK WITHOUT SUPERVISION. Earn \$14,000 in a year plus bonus. Contact customers in Montmagny area. Limited auto travel. We train. Must be bilingual. Air mail S. E. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum, Box 789, Ft. Worth, Tex.

DAME ou **JEUNE FILLE** pour la garde d'un bébé et entretien de maison. A compter de Janvier. Tél: 246-5810 jour; 248-2137 après 4.30 Hrs. 12-12-1F.

LOGEMENT de 4 1/2 Pièces de préférence à Ville La Pocatière. Tél: 354-2209 12-12-1F.

Disposez-vous de temps libre? Faites de l'argent dans la vente des produits Jito-Doraldina, expérience non nécessaire. Tél: 885-4791 ou C.P. 135 St-Anselme, Cté. Dorchester. 12-12-1F.

ON OFFRE

GARDERAIS ENFANT le soir à la maison ou au domicile. Les fins de semaines incluses. Sonia Létourneau, 248-1415 5-12-2Fs.

METRO, Léo Leblanc Enr., 68 Rue St-Louis, Montmagny. Tél: 248-2975. 12-12-10Fs.

ARGENT A PRÊTER

1ère et 2ème HYPOTHÈQUE

* Résidentiel
* Commercial
* Chalet
(Service 48 heures)

AUCUNE COMMISSION

- N'hésitez pas -

Homeplan Realty Ltd, membre de

LE GROUPE TRADERS LIMITEE

930, Chemin Ste-Foy Québec 6, Québec, G1S 2L4
Tél: 681-8131.

As-tu vu ça!

1971 CADILLAC 849B Fleetwood tout équipé. 4 Pt. \$4,950.00	1970 RENAULT 866B R16 4 pt. 4 vitesses. \$999.00
1971 PONTIAC 878B Le Mans sport 2 pt. H.T., siège bucket moteur 400 po. cu. P.S. P.B., dégivreur électrique, roues sports, radio automatique. \$3,450.00	1969 BUICK 881B Le Sabre 4 pt. H.T., automatique P.S. P.B., radio. \$1,225.00

BEDARD AUTOMOBILES INC. 116, ST-JEAN BAPTISTE OUEST MONTMAGNY
248-3553

Les Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue du Manoir
248-2652

COMMERCES A VENDRE:

Hôtels, motels à Québec, Montmagny, Trois-Rivières, Lauzon, etc.

Manufacture, aubaine pour vente rapide, à L'Isletville. \$8,000. comptant, balance comme loyer.

Manufacture de meubles, en opération dans les Cantons de l'Est.

Cantons de l'Est: hôtel licencié, 18 chambres avec loyer, salle à dîner pour 40 personnes. Bar salon pour 125 personnes, taverne pour 45 à 50 personnes, situé à Farnham, 38 milles de Montréal.

Motel, salle de réception, 2 bars-salons, salle à dîner, licencié complet, avec belle vue sur le fleuve. En très bon état.

A MONTMAGNY:
Bloc appartements à vendre, rue St-Jean-Baptiste 3 logements.

Propriété 7 pièces, avec 2 solariums, garage porte électrique, semi-meublé fini en pierre. 58'x36', terrain 16,200 pieds carrés, paysage.

Bloc à appartements, 2 commerces et 2 logements loués présentement, revenu de \$4,140., à vendre ou à échanger.

Terrain commercial et résidentiel. Plusieurs vendus à date.

PLANIFIEZ VOTRE AVENIR ET DEVEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE TERRAIN IMMÉDIATEMENT POUR \$50. COMPTANT. BALANCE \$25.16 PAR MOIS. TERRAINS A PARTIR DE \$1,000. DANS LA VILLE DE MONTMAGNY.

Montmagny: terrain boisé pour chalet à 0.20 cents le pied carré sur le bord du fleuve. Pour cet automne seulement.

Terrain commercial à la sortie de l'Autoroute 20 à vendre. 720' de façade par environ 286' de profondeur.

Avons un grand besoin de prop. de tous genres, petites et grosses dans la Ville.

Prêts hypothécaires en 1ère et 2ème sur tout genre de construction, résidences, magasins avec logements, entrepôt, station service, centre d'accommodation, blocs appartements, chalets, terrains, rachat de 1ère et 2ème hypothèque.

A VENDRE:

Garage employant 6 personnes avec équipement pour débousselage et peinture ainsi que vente de voitures usagées.

Offre d'emploi

ATTENTION!

Es-tu assez travaillant, as-tu suffisamment confiance en toi pour te faire un salaire de \$10,000.00 par année?

sans avoir de carte de punch à poinçonner toujours à heure fixe et sans aucun diplôme ni voiture à fournir!

3 CONDITIONS SEULEMENT:

Etre marié, avoir entre 20 et 40 ans, être travaillant, honnête, aimer le public et la camaraderie! Réfléchis bien, si tu crois être cet homme ambiteux

Tu n'as qu'à écrire à Casier Postal 481
Donne le plus de références que tu pourras.

A l'occasion des Fêtes,
**VENEZ PRENDRE UN REPAS
APPETISSANT DANS UN DECOR
A L'ITALIENNE** blanc-rouge-vert



Pour le temps
des Fêtes
**Mlle Danielle
Malenfant**

...AYANT 3 ANS D'EX-
PERIENCE AU RES-
TAURANT CHEZ CAR-
LO A RIMOUSKI SE FE-
RA UN PLAISIR DE
TRAVAILLER A MONT-
MAGNY ET POURRA
VOUS AIDER DANS LE
CHOIX DE VOTRE ME-
NU.

*Un tirage aura lieu
le 17 décembre*

3 prix de **\$100.00** seront
attribués

Ce tirage est valide
seulement sur les livraisons

248-4855



Durant les Fêtes,
vous trouverez la
pizza Carlo dans
toutes les
épiceries de
la région

*Livraison
gratuite*

**dans
Montmagny**

Tous les jours de la se-
maine à partir de 11.30
A.M. sur les ondes de
C.K.B.M., vous êtes in-
vités à prendre connais-
sance du menu du jour
en direct du Restaurant
Chez Carlo.

**AVANT LES FÊTES,
ECONOMISEZ CHEZ CARLO**

PIZZA MEDIUM spécial:
REG.: \$5.90 **\$4.95**

Valide seulement pour la livrai-
son et les commandes pour ap-
porter.

Repas complet à
\$1.49

Restaurant

HEZ Carlo

105, rue St-Louis, Montmagny 248-4855

173 St-Germain Rimouski 724-4141